

VIVRE LA

N° 60 TRIMESTRIEL
ÉTÉ 2023

Wallonie

... le magazine de votre région



DOSSIER

**Plaisirs d'eau
en toute sécurité**

Page 18

L'INVITÉ

**L'athlète
Julien Watrin**

Page 28

PETITS COINS DE WALLONIE

**Nature
singulière**

Page 32



Wallonie

EDIWALL



© Adobe Stock

S'ABONNER GRATUITEMENT

Vous souhaitez vous abonner à titre individuel ?

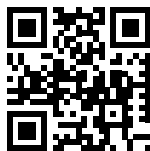
Appelez le numéro vert de la Wallonie : 1718

Inscrivez-vous sur notre site :

www.wallonie.be

Vous devez modifier vos données ou changer d'adresse ? Contactez-nous par mail à cette adresse :

vlw@spw.wallonie.be



VIA SMARTPHONE

À partir d'un smartphone, le QR code de *Vivre la Wallonie* redirige l'utilisateur mobile sur le formulaire Internet d'abonnement au magazine. Il suffit pour celui-ci de photographier le QR code et de lancer l'application de lecture QR code sur son smartphone.

VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Service public de Wallonie veille au respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui est entré en application le 25 mai 2018. Pour plus d'informations sur les droits que vous pouvez exercer, consultez la rubrique "Vie privée" du site www.wallonie.be. Le Délégué à la protection des données, répond à vos questions via l'adresse dpo@spw.wallonie.be

LE MOT DE LA RÉDACTION

NOUS ALLONS VOUS FAIRE VOYAGER...

Vous avez prévu de rester en Wallonie cet été ? Vous trouverez ici une foule d'idées d'excursions, de visites, de découvertes... qui montrent, s'il le fallait encore, combien notre région est riche de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Ceci est d'autant plus vrai à la belle saison... Et les étés de plus en plus chauds que nous connaissons vous inciteront peut-être à chercher un peu de fraîcheur au bord d'une rivière, d'un lac, d'un plan d'eau. Mais peut-on se baigner partout ? Et où peut-on pratiquer des sports nautiques ? Quels sont les risques ? Des réglementations existent, mais demeurent souvent méconnues. Nous y avons donc consacré notre dossier du trimestre. Pour vous permettre, nous l'espérons, de profiter des plaisirs de l'eau en toute sécurité.

Le moment nous paraissait également opportun de vous présenter la cellule d'expertise Sécheresse et de faire un point de la situation en Wallonie.

Pour notre rubrique de tourisme et de balades, nous inaugurons une nouvelle approche ; thématique cette fois. Dans ce numéro, cap sur ces petits coins de nature singulière, insolite... forgés par un passé industriel, des traditions d'élevage, une particularité géologique, un micro-climat, un terrain humide... Découverte et dépaysement garantis !

Notre invité, Julien Watrin, un athlète gaumais en pleine ascension, nous parlera de son parcours, de ses ambitions, de ses rêves. Et de talents, il en sera question tout au long de ces pages, à la rencontre de celles et ceux qui font vivre la Wallonie et contribuent, chaque jour, à son rayonnement.

Bonne lecture !

Avertissement

Les textes de ce numéro ont été finalisés le 10 mai. De nouvelles mesures sont susceptibles d'avoir été prises entre le bouclage de notre magazine et le moment de sa parution.

Afin de vous informer au mieux, nous vous invitons à consulter régulièrement :

le site www.wallonie.be et la page Facebook [Wallonie.be](https://www.facebook.com/Wallonie.be) pour toute l'actualité relative aux compétences régionales



VIVRE LA Wallonie

... le magazine de votre région

4 L'ACTU DU TRIMESTRE



7 FOCUS



DES PRIMES À LA RÉNOVATION PLUS ATTRACTIVES
PLAN DE RELANCE : UNE MAJORITÉ DE PROJETS PRIORITAIRES SONT LANCÉS
LE NOUVEAU PONT DES TROUS À TOURNAI



© SPW SG/Olivier Gilgean

10 INFOS-CITOYENS

12 ON EN PARLE



FAUT-IL CRAINDRE UNE PÉNURIE D'EAU CET ÉTÉ ?

LA WALLONIE SOIGNE SON PATRIMOINE MAJEUR

14 LA WALLONIE SOUTIENT



LA POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA VILLE À CHARLEROI ET À SERAING
L'OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE : ILLUSTRATION À RENDEUX ET À HOUYET



16 DURABLEMENT VÔTRE



18 DOSSIER PLAISIRS D'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ

24 WISSENSWERTES AUS OSTBELGIEN

FRANZÖSISCHER JAGDSCHHEIN: ENDE DER GLEICHWERTIGKEIT AUF WALLONISCHEM GEBIET.
NEUES FÜR WOHNMOBILE



25 GRÂCE À L'EUROPE

LE PROJET ERGOJOB, AU PROFIT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



26 COIN LECTURE



27 DÉCOUVRIR



28 L'INVITÉ JULIEN WATRIN : DE L'ARGENT DANS LES JAMBES, DES RÊVES PLEIN LA TÊTE



30 TALENTS WALLONS



32 PETITS COINS DE WALLONIE QUAND UNE NATURE SINGULIÈRE SE RÉVÈLE



35 CONCOURS

36 AGENDA



VIVRE LA WALLONIE / N° 60 / ÉTÉ 2023 / EDI WALL

Magazine d'information trimestriel de la Wallonie édité par le département de la Communication du Service public de Wallonie

Place Joséphine-Charlotte, 2 - 5100 JAMBES

Éditrice responsable

Sylvie MARIQUE, Secrétaire générale

Responsable du département

Jacques MOISSE, inspecteur général

Directrices de la publication

Joëlle DEGLIN et Valérie PUTZEYS

Rédactrice en chef

Geneviève COSTES - genevieve.costes@spw.wallonie.be

Imprimé sur du papier PEFC®. Publication trimestrielle gratuite. Ne peut être vendue.

Toute reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.

Équipe de rédaction

Véronique BINET, Geneviève COSTES, Pascale CROMMEN, Valérie DEGIVES, Céline DEREUME, Évelyn DUBUISSON, Stéphanie ERNOUX, Henry HAMOIR, Valérie JOPPEN, Sandrine LANGOHR, Gaël LECOMTE, Marie MICHOTTE et Valérie PUTZEYS

Collaborations SPW

Julie MATHEN (Centre régional de crise) • Catherine BOUVY, Olivier GILGEAN et Juliette QUADFLIEG (SPW Secrétariat général) • François LERUTH (SPW Mobilité et Infrastructures) • Emmanuel GENNART et Catherine LATOUR (SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement) • Anne-Catherine DAWANCE, Juliane MASSAUX, Étienne SERMON, Martine SOUMOY et Madeline VOTION (AWaP) • Marc LANNOY (SPW Économie Emploi Recherche)

Collaborations externes

Véronique COSSE (CGT), Patrick de LONGRÉE (Infos DEL Diffusion), Harry DENIS (Golden Lakes Village), Marie-Laurence LEROY (Espace Arthur Masson), Elisabeth MASSIN et l'équipe d'Ergojob, Chantal MERTES (Tourisme Plombières), Éloïse PICALAUSA (AViQ), Vanessa PONCELET (Apaq-W), Pierre SERVAIS (Blegny-Mine) et Wallonie Belgique Tourisme

Contact rédaction et abonnés

vlw@spw.wallonie.be

Mise en page

KNOK DESIGN (Chênée)

Impression

REMY-ROTO (Beauraing)

Routage

ACCESS (Herstal)





L'ACTU DU TRIMESTRE

La Wallonie soutient la recherche relative aux maladies de la faune sauvage

COVID-19, Ebola, grippe aviaire, Sida... ce sont là quelques exemples de maladies d'origine animale dont la transmission est favorisée par la globalisation des échanges, les déplacements internationaux de personnes, d'animaux ou de biens, le changement climatique et la perte de la biodiversité.

Face à ces constats, le Service public de Wallonie (SPW) et l'ULiège se sont associés pour développer la recherche sur les zoonoses, ces maladies infectieuses des animaux, transmissibles à l'être humain. Objectifs : améliorer la détection des nouveaux pathogènes et assurer un suivi des maladies touchant la faune sauvage.

Sont notamment au programme de cette convention de recherche : le développement de techniques efficaces pour détecter les Flavivirus parmi la faune aviaire ; la validation de tests de dépistage d'agents zoonotiques chez les rongeurs et les chauves-souris, en ciblant les virus les plus à risque ; le développement de nouvelles techniques de détection de certaines maladies prioritaires, dont la grippe aviaire ; ou encore l'anticipation et la gestion, par la Wallonie, des crises sanitaires en faune sauvage.

Infos : <https://spw.wallonie.be>



© Adobe Stock

Adoption du premier Plan wallon de lutte contre le racisme

À L'HEURE OÙ LE RACISME ET LE REJET DE L'AUTRE S'EXPRIMENT DE PLUS EN PLUS LIBREMENT ET VIOLEMMENT, OÙ LES CAS DE SIGNALEMENTS POUR RACISME ET DISCRIMINATION AUGMENTENT, LA WALLONIE A ADOPTÉ, EN MARS, UN PLAN DE LUTTE CONTRE LE RACISME POUR LES ANNÉES 2023-2026.

Ce plan wallon, qui contribue au Plan interfédéral de lutte contre le racisme, actuellement en construction, compte 38 mesures qui vont permettre d'agir dans différents domaines comme l'emploi, le logement, les sports, l'espace public ou la santé. En voici quelques exemples...

Des contrôles mystères pour lutter contre les discriminations dans l'accès au logement, des tests de situation pour détecter les pratiques discriminatoires en matière d'emploi (titres-services, intérim...), ou encore des points de signalement locaux et une meilleure information sur la législation anti-discrimination pour améliorer l'accompagnement des victimes.

En matière d'insertion professionnelle : un soutien accru de projets-pilotes tels que Duo for a job (accompagnement de jeunes chercheurs d'emploi issus de l'immigration par des bénévoles de plus de 50 ans) ; Hospi'talité et Hospi'Job, qui favorisent l'intégration en milieu hospitalier ; ou encore la possibilité de passer des épreuves dans une langue étrangère pour les métiers ne nécessitant pas la maîtrise du français...

Et pour développer une politique active de diversité et de non-discrimination : la création d'un Conseil régional wallon de lutte contre le racisme ; l'amélioration de l'accès aux soins pour tous ; le lancement d'un appel à projets récurrent d'1 million € /an ouvert aux associations de lutte contre le racisme et de promotion de l'interculturalité ; l'accompagnement des entreprises dans leurs politiques de diversité ; ou encore, dans la Fonction publique, l'évaluation externe des pratiques et l'élaboration de plans d'actions correctrices, la désignation de référents égalité au sein des différents départements, le renforcement de la formation des agents, la communication inclusive...



Quelles solutions d'hébergement pour les réfugiés ukrainiens ?

LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS QUI ARRIVENT EN BELGIQUE AUJOURD'HUI SONT MOINS NOMBREUX QU'IL Y A UN AN : UNE CINQUANTAINES PAR JOUR EN MOYENNE. MAIS, LORS DE LEUR INSCRIPTION À L'OFFICE DES ÉTRANGERS, 20 % D'ENTRE EUX EXPRIMENT ENCORE UN BESOIN DE LOGEMENT.

Si l'offre d'hébergement chez les particuliers a diminué au fil des mois, 53 % des réfugiés ukrainiens résident toujours dans des familles d'accueil en Wallonie.

Par ailleurs, depuis juillet 2022, une trentaine d'hébergements conventionnés se sont ouverts pour accueillir temporairement des réfugiés : 90 % d'entre eux sont collectifs et ils représentent un peu plus de 1 400 places. Ils peuvent constituer des solutions de transition entre un hébergement chez un particulier et

un logement sur le marché locatif traditionnel.

COMMENT FONCTIONNE L'ATTRIBUTION DES PLACES EN HÉBERGEMENT CONVENTIONNÉ ?

L'attribution des places n'est pas automatique. Un réfugié ukrainien qui souhaite être logé dans ce type d'hébergement ne peut pas faire lui-même la demande. Ce sont les coordinateurs locaux (c'est-à-dire les personnes désignées par la commune pour la prise en charge des réfugiés ukrainiens) ou encore les CPAS qui

peuvent introduire une demande via une plate-forme informatique appelée *TempHoWal*. Ils ont alors accès aux différents hébergements conventionnés et peuvent voir le nombre de places disponibles. L'attribution des places revient au gouverneur de la province concernée : c'est lui qui valide la demande en fonction des disponibilités et des priorités.

Cette plate-forme représentera un outil efficace si le nombre de réfugiés, et donc de demandes de logement, devait augmenter en raison de l'aggravation du conflit.

Permis de chasse français : fin de l'équivalence sur le territoire wallon

Depuis février, le Gouvernement wallon a décidé d'abandonner la reconnaissance du permis de chasse français sur le territoire régional, une mesure qui sera également prise dans le reste du Bénélux. En effet, depuis 2007, la Wallonie délivrait un permis de chasse à toute personne ayant réussi l'examen de chasse organisé en France : une équivalence qui concernait environ 33 % des permis délivrés dans notre région.

Ce sont les spécificités de l'examen français qui ont motivé la décision de la Wallonie. Il se déroulait, en effet, sur une demi-journée, avec une évaluation des connaissances basée sur 10 questions tirées d'un répertoire connu. En revanche, en Wallonie, l'examen de chasse, mis en place dès 1978, consiste en 3 épreuves : une partie théorique portant sur 60 questions

et deux sous-épreuves pratiques, balayant un maximum de techniques de chasse. En outre, le non-respect de la sécurité, contrôlée à tout moment, est éliminatoire.

Cette mesure n'aura pas de conséquences sur la réciprocité : les chasseurs wallons disposant d'un permis de chasse régional continueront à pouvoir obtenir la validation de leur permis pour chasser en France. Elle n'aura pas non plus d'effet rétroactif sur le permis de chasse français : tout chasseur ayant obtenu un permis français, validé en Wallonie avant l'entrée en vigueur de cette décision, conservera son permis wallon. Enfin, les chasseurs français pourront toujours venir chasser en Wallonie avec une licence de chasse temporaire de quelques jours.





© Adobe Stock

PLAN ACCESSIBILITÉ, POUR UNE PARTICIPATION DE TOUS À LA SOCIÉTÉ

En Belgique, l'accessibilité, l'autonomie de vie et la participation sociale posent problème pour plus d'un tiers de la population. Par ailleurs, de nombreuses personnes en situation de handicap risquent l'exclusion sociale et la pauvreté. Le Plan Accessibilité 2022-2024 a pour objectif de diminuer ces discriminations et d'augmenter l'inclusion de ces personnes tout au long de leur vie.

Élaboré avec les administrations publiques dont l'AViQ (Agence wallonne pour une vie de qualité), ce plan prévoit près de 50 actions à court, moyen et long terme. Un décret-cadre sur l'accessibilité va, par exemple, être mis en place afin d'assurer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments, aux espaces publics, aux services, aux événements et à l'information. L'AViQ va également mettre en œuvre des actions telles que la promotion de l'accessibilité universelle et l'implication des personnes en situation de handicap dans les décisions qui les concernent.

Du nouveau pour les motorhomes

135 EMPLACEMENTS DE PARKING SUPPLÉMENTAIRES D'ICI 2025

Ces emplacements vont être créés dans 11 communes. Au total, 2 889 000 € seront investis, d'ici 2025, pour renforcer la position de la Wallonie en matière de tourisme itinérant sur la carte européenne. Les 135 nouveaux emplacements sont répartis de la manière suivante :

Commune	Nombre d'emplacements
Ath	13
Beauvechain	5
Comines	14
Erquelinnes	6
Esneux	10
Houyet	18
La Roche-en-Ardenne	5
Lessines	15
Libramont	15
Stavelot	14
Yvoir	20

Wallonie Belgique Tourisme propose, sur son site, une carte gratuite des aires publiques et des campings disposant déjà d'emplacements adaptés pour les camping-cars. Elle indique, pour chaque site, s'il s'agit d'une aire publique ou d'un camping, le nombre d'emplacements, si l'eau et

l'électricité sont incluses ou payantes, et si le paiement peut se faire par carte ou en espèces. Cette carte bilingue français/néerlandais est téléchargeable gratuitement sur <https://visitwallonia.be>, rubrique Accueil, Où se loger, Camping-car.

LA TAXATION EST REVUE

Jusqu'en 2021, les motorhomes (autocaravanes) bénéficiaient de la taxation favorable d'un véhicule utilitaire. Le décret « impôt plus juste », entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, a modifié les conditions pour bénéficier de ce régime favorable. Le motorhome étant désormais assimilé à la catégorie des voitures, voitures mixtes, minibuses et motocyclettes, son propriétaire devient donc redevable d'une taxe de mise en circulation, d'un éco-malus et d'une taxe de circulation basée sur la puissance fiscale du moteur.

Toutefois, en mars dernier, le Parlement de Wallonie a décidé d'octroyer une tarification spécifique pour les motorhomes avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Retrouvez toutes les informations détaillées concernant cette mesure (publics concernés, barèmes des taxes, procédure liée à la rétroactivité de la mesure, feuilles de routes, FAQ) sur

www.finances.wallonie.be



© Adobe Stock



Des primes à la rénovation plus attractives

L'UN DES AXES MAJEURS DU PLAN AIR CLIMAT ÉNERGIE 2030 (PACE 2030), ADOPTÉ EN MARS DERNIER, PORTE SUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI EXISTANT. POUR Y PARVENIR, LES PRIMES RÉGIONALES SONT RENDUES PLUS ATTRACTIVES.

La réforme prévoit d'augmenter le montant de la plupart des primes de manière significative. Voici les principaux autres changements prévus...

AUDIT MOINS CONTRAIGNANT

Si l'octroi de la prime Habitation reste conditionné à la réalisation préalable d'un audit Logement, le respect de l'ordre de réalisation des travaux n'est plus contraignant.

PRIME TOITURE ET PETITS TRAVAUX SANS AUDIT : RELÈVEMENT DU PLAFOND D'INVESTISSEMENT

Pour cette prime, le montant des factures pour les petits travaux de salubrité et de rénovation énergétique passe de 3 000 € HTVA à 6 000 € TVAC. Il n'y a pas de plafond

concernant les factures pour les travaux de toiture.

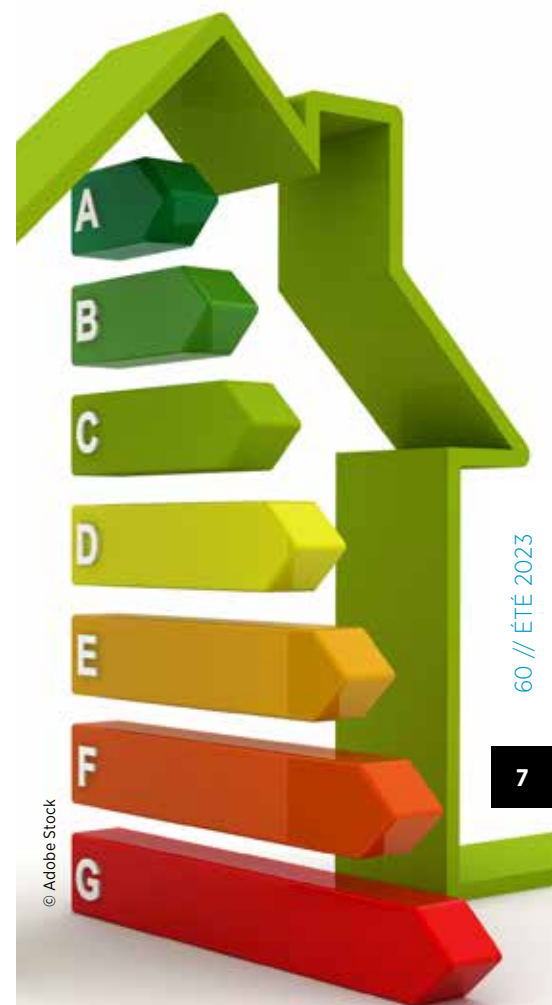
PROLONGATION DE LA PRIME CHAUFFAGE DURABLE SANS AUDIT

Initiée dans le contexte de crise énergétique, la prime sans audit pour l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude durable est prolongée jusqu'au 31 décembre 2025.

ENTRÉE EN VIGUEUR IMMINENTE

À l'heure où nous bouclons ce numéro, la date précise d'entrée en vigueur du nouveau régime n'est pas encore connue. Celle-ci est prévue durant l'été 2023.

Infos : www.jediminuemafactory.be



60 // ÉTÉ 2023

7

© Adobe Stock

AU NIVEAU DES BIENS RÉSIDENTIELS, LE PACE 2030, C'EST AUSSI...

UN CALENDRIER DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE POUR LES BIENS MIS EN LOCATION

- Biens mis en location pour la 1^{re} fois : minimum le label F en 2025, le label E en 2028, D en 2031, etc.
- Biens déjà en location : l'obligation interviendra au moment du changement de locataire, également tous les 3 ans, mais à partir de 2027 (label F minimum) ;
- En cas de changement de propriété, les nouveaux propriétaires auront 5 ans pour atteindre un niveau minimal de performance énergétique : label D à partir de 2026, label C à partir de 2031, etc.

UN CALENDRIER DE SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES À L'HORIZON 2050

- **Bâtiments neufs** : la fin de l'installation d'appareils pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire au mazout et au charbon est fixée au 1^{er} mars 2025 ;
- **Bâtiments existants**, en cas de remplacement d'une ancienne installation : l'interdiction est fixée au 1^{er} janvier 2026.

Outre le soutien pour tout changement vers un système renouvelable ou pour un raccordement à un réseau de chaleur, une prime à l'enlèvement des cuves sera mise en place.

LE PLAN AIR CLIMAT ÉNERGIE 2030, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est la feuille de route de la Région qui l'engage à réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre, à doubler les énergies renouvelables, à réduire sa consommation, à améliorer la qualité de l'air et à réduire la précarité énergétique.

Une multitude de mesures sont programmées dans des domaines aussi variés que la transition énergétique du transport et des entreprises, le développement de nouvelles filières d'énergie, la gestion agricole et forestière, l'économie circulaire... Bon nombre de ces mesures sont financées dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie.

Plus d'infos : <https://awac.be>

POUR S'INFORMER ET SE FAIRE ACCOMPAGNER

- Consulter le site www.jediminuemafactory.be
- Pour être orienté : n° gratuit 1718
- Pour être accompagné : contacter les Guichets Énergie de Wallonie



Relance de la Wallonie : la majorité des projets prioritaires sont lancés

ISSU DE PLUSIEURS PROGRAMMES D'ACTIONS COMPLÉMENTAIRES, LE PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE (PRW) GUIDE LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT WALLON EN MATIÈRE D'EMPLOIS, D'ÉCONOMIE, D'ENVIRONNEMENT ET DE CLIMAT. DES PRIORITÉS ONT ÉTÉ FIXÉES. LE BILAN...

Avec un budget de plus de 7 milliards €, le PRW compte plus de 300 projets qui doivent permettre à la Région de répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels, ainsi qu'aux impacts des différentes crises subies telles que les inondations historiques de juillet 2021.

42 OBJECTIFS PRIORITAIRES

En mars 2022, le Gouvernement wallon et les partenaires sociaux et environnementaux y ont identifié ensemble 42 projets prioritaires pour leur potentiel en termes de création d'emplois de qualité, de valeur ajoutée et d'impact favorable sur l'environnement et le climat.

Par cette déclaration commune, le Gouvernement a voulu s'assurer du plus grand soutien pour atteindre ses objectifs et donner à la Wallonie des opportunités de valoriser ses fleurons dans des secteurs stratégiques tels que le secteur spatial, les biotechnologies, l'économie circulaire, etc. ; de prendre des mesures visant à réduire drastiquement la pauvreté et à garantir aux citoyens une vie décente ; et de concrétiser son ambition écologique en agissant sur la protection de la biodiversité, la réduction des gaz à effet de serre, la mobilité et la rénovation énergétique.

Un an après, l'état d'avancement de ces projets prioritaires a été présenté : **86 %** d'entre eux ont démarré, certains étant déjà finalisés. Un monitoring des actions a été mis en place, les processus réglementaires ont été améliorés, et un outil de commande publique a été développé pour accélérer les procédures nécessaires au lancement des projets.

5 GRANDS OBJECTIFS POUR 2030

Ces projets prioritaires ont été ventilés selon 5 macro-objectifs à l'horizon 2030. Voici quelques mesures lancées, qui contribueront au rebond de la Wallonie...

- L'industrie manufacturière et le secteur de la construction représenteront 25 % du PIB wallon**
Projets phares : la décarbonation de l'industrie via le développement de nouvelles technologies, le déploiement de la 5G, le soutien au secteur spatial, le déploiement d'une filière hydrogène wallonne...
- Les sites naturels protégés représenteront 5 % du territoire wallon**
Projet phare : la création de deux parcs nationaux
- Les émissions de gaz à effet de serre seront réduites de 55 % par rapport à 1990**
Projets phares : l'achat de bus moins polluants, le développement de corridors vélo, la simplification des primes à l'isolation et aux travaux de rénovation énergétique...
- La part des Wallons exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale aura diminué de moitié par rapport à 2015 (26,5 % à 13,25 %)**
Projets phares : le renforcement des équipes des relais sociaux, la rénovation énergétique de quartiers défavorisés, la création de nouvelles places en crèche, la création de plus de 900 places d'accueil et d'hébergements pour les personnes en grande difficulté...
- Le taux d'emploi pour les 20-64 ans sera de 75 % minimum**
Projets phares : la généralisation du dispositif visant à l'encadrement spécifique et intensif des jeunes sans emploi, sans diplôme ni formation, la création d'emploi pour des personnes sans activités depuis plus de 2 ans...



**Wallonie
Relance**





HENRY HAMOIR ET
CÉLINE DEREUME

Un pont des Trous *relooké* !

L'ÉLARGISSEMENT DE L'ARCHE CENTRALE DE CET OUVRAGE EMBLÉMATIQUE DE TOURNAI FACILITERA LE PASSAGE, SUR L'ESCAUT, DE PÉNICHES À GROS GABARIT.

À Tournai, vous avez, bien évidemment, la cathédrale, incontournable joyau de l'architecture médiévale. Vous avez naturellement le beffroi, le plus ancien de Belgique. Ces deux monuments prestigieux sont d'ailleurs inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Et, à l'entrée de la cité de Clovis, vous avez également le pont des Trous, la célèbre porte d'eau de style gothique, érigée au XIII^e siècle, qui surplombe l'Escaut. C'est d'ailleurs ce dernier ouvrage qui a fait le plus parler de lui, ces dix dernières années.

Retour en 2013... La Région wallonne fait de la mise à gabarit de l'Escaut une priorité pour profiter de l'aménagement du canal Seine Nord-Europe. Priorité partagée par la Ville pour le développement de son activité économique. Différents projets d'aménagement, parfois très contemporains, sont déposés sur la table, allant de l'élargissement de l'arche centrale, jusqu'à sa suppression complète.

TOUCHE PAS À MON PONT

Dans la population, c'est l'émotion, la consternation. Et la contestation. Comment ose-t-on toucher aux trous du pont ! Comment imaginer le pont

sans trous ? Plutôt que l'altération de ce vestige militaire, certains envisagent son contournement, mais cette proposition, fort coûteuse, sera rapidement abandonnée.

Pour éviter tout séisme, il est finalement décidé de reconstruire à l'identique, tout en conservant un maximum de pierres d'origine. Et pour permettre la traversée des péniches de plus de 2 000 tonnes, on élargira l'arche centrale pour atteindre un gabarit de 12,5 mètres sur 7 mètres.

Le chantier, supervisé par le SPW Mobilité et Infrastructures, débutera en août 2019 avec la « déconstruction » des arches du pont. S'ensuivra la phase de reconstruction avec, pour résultat, trois nouvelles arches, dont une seule, la centrale, enjambant désormais le fleuve. Les quais avoisinants en profiteront également pour faire l'objet d'un réaménagement complet.

Le pont des Trous new-look a été inauguré en grande pompe les 14 et 15 avril. Sa nouvelle fine passerelle en acier, permettant sa traversée au-dessus de la grande arche, en fait le parfait trait d'union entre son histoire et son avenir.

En savoir sur le chantier et le projet Seine-Escaut : www.scaidistournai.eu



© CGT - Arnaud Siquet

1. Le pont des Trous avant sa déconstruction. Il avait déjà été restauré et rehaussé après le dynamitage de son arche centrale au début de la 2^e guerre mondiale.



© SPW SG/Olivier Gilgean

2. Le pont des Trous dans sa version 2023



© SPW SG/Olivier Gilgean

3. Le nouveau pont permet le passage des péniches de plus de 2 000 tonnes.



© SPW SG/Olivier Gilgean

4. La passerelle piétonne est intégrée dans l'ouvrage.



© Adobe Stock



Réforme des indemnités en cas de travaux sur la voie publique

Plusieurs villes wallonnes connaissent actuellement des chantiers de grande envergure qui, dans certains cas, ont pris du retard et impactent parfois lourdement les commerces et indépendants riverains. Afin de soutenir leurs activités, le Gouvernement wallon a revu le mécanisme d'indemnité compensatoire, pour une entrée en vigueur au **1^{er} juin 2023**.

Quels sont les changements ? Avant, l'indemnité s'élevait à 100 € par jour, avec un maximum de 60 jours par chantier (soit un total de 6 000 €). Or, 82 % des dossiers concernent des demandes atteignant ou dépassant 60 jours. La Wallonie a donc décidé de remplacer la limite d'une indemnité par chantier par celle d'une indemnité par an et par

entreprise, et plus précisément par unité d'établissement. Une même entreprise (identifiée par un numéro BCE) disposant de plusieurs unités d'établissement peut donc prétendre à plusieurs indemnités. Et le plafond de 60 jours par chantier passe à 70 jours maximum par unité d'établissement pour une période d'un an (de date à date). Les indépendants impactés plusieurs années par un même chantier peuvent, dès lors, accéder plusieurs fois à cette indemnité.

La demande doit toujours être introduite via l'application mobile Wallinco, à partir du 1^{er} jour d'entrave.

Plus d'infos : www.wallonie.be, rubrique Démarches



PARC À GRUMES DE WALLONIE : 5 ANS ET PÉRENNISÉ

Inauguré en 2018, le Parc à grumes de Wallonie rassemble des arbres feuillus de grande qualité en Forêt domaniale de Saint-Michel Freyr. Géré par le département de la Nature et des Forêts (SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement), il a célébré son 5^e anniversaire le 22 février. Et en raison de ses excellents résultats, il a vu son existence pérennisée.

Les troncs d'arbres sont vendus principalement à des trancheurs, des tonneliers, des scieurs et des ébénistes de tout pays, qui ont ainsi la possibilité d'examiner 80 grumes de qualité à un même endroit. 90 % des grumes exposées sont issues de chênes indigènes âgés entre 200 et 250 ans. Cette année, un chêne est parti au prix de 4 394 € du mètre cube !

Outre sa valeur marchande, ce parc représente aussi une extraordinaire vitrine du savoir-faire des forestiers wallons du secteur public. L'objectif de la Wallonie est de poursuivre le développement du parc en étudiant, notamment, la possibilité, pour des propriétaires forestiers privés, de participer à ces ventes.



7 nouveaux aménagements pour prévenir les inondations

Le renforcement de l'adaptation du territoire face aux risques climatiques constitue l'un des axes du Plan de relance de la Wallonie. Dans ce cadre, 7 nouveaux projets de reméandration de cours d'eau et de création de zones d'immersion temporaire (ZIT) vont voir le jour.



L'Eurovelo 5 le long du canal de l'Esplanades © SPW MI

EuroVelo 5 : « Véloroute 2023 »

C'est une belle reconnaissance qui a été décernée au tronçon belge de la *Via Romea Francigena*, lors du salon Fiets & Wandelbeurs à Utrecht (Pays-Bas). Le jury a notamment souligné sa qualité paysagère et signalétique, son parcours balisé à 100 %, son revêtement, son accessibilité et ses aires de repos. Voie transfrontalière reliant la France, la Belgique et le Luxembourg (Roubaix, Renaix, Lessines, La Hulpe, Wavre, Gembloux, Namur, Dinant, Ciney, Marche-en-Famenne, La Roche-en-Ardenne, Bastogne et Martelange), l'EuroVelo 5 se voit ainsi valorisé, au cœur d'un réseau de plus de 2 200 km d'itinéraires cyclables régionaux et internationaux, de qualité toujours croissante.

NOUVEAUTÉS RAVEL

En 2022, de nouvelles sections ont été ouvertes sur 12 km, et plus de 30 km ont été asphaltés :

- Ligne 109A entre Cuesmes et Spiennes ;
- Ligne 138 entre Gerpinnes et Châtelet ;
- Ligne 524 entre Membre et Bohan ;
- Ligne 44A entre Hockai et Stavelot ;
- Ligne 47A entre Poteau et Born.



Nouveaux aménagements sur la L44A à Francorchamps © SPW MI

PROJETS EN COURS

Plus de 17 millions € ont aussi été investis, et de grands chantiers sont en cours :

- aménagement d'un tunnel au pont Beaufaux, sur la Ligne 87 à Ellezelles ;
- aménagement d'un tronçon de la Ligne 115/2 entre Braine-le-Château et Clabecq ;
- rénovation de tronçons du RAVeL de Sambre entre Namur et Auvelais ;
- pose d'un nouveau revêtement sur la Ligne 127 entre Hannut et Huccorgne ;
- aménagement de la liaison à la gare de Spa-Géronstère, sur la Ligne 44A ;
- aménagement du RAVeL de la Ligne 618, à Fauvillers, sur 13 km.

LE RAVEL CET ÉTÉ ?

Pour les cartes RAVeL, voir notre Coin lecture p. 26.

Infos sur le réseau :
<https://ravel.wallonie.be>



TIQUES : PRÉVENIR ET RÉAGIR !

Savez-vous que la majorité des morsures de tiques surviennent lors du jardinage, des balades en forêt ou dans des espaces verts, des activités typiquement estivales ? Prévenir les morsures par des vêtements adaptés et en restant sur les chemins, inspecter méticuleusement tout le corps après les activités en extérieur, réagir en cas de morsure et surveiller la zone de morsure durant 30 jours... voici quelques conseils donnés par l'AVIQ (Agence wallonne pour une vie de qualité) dans ce dépliant informatif très concret, indispensable pour passer un été serein : *Tiques - Quelques conseils pour prévenir et réagir* (mars 2023). Une affiche de sensibilisation est aussi disponible (cf. dos du magazine).

À télécharger sur www.aviq.be, rubrique Publications. Commandes au format papier ou téléchargement sur : ediwall.wallonie.be

DES PROTECTIONS MENSTRUELLES GRATUITES PARTOUT EN WALLONIE

Dans un précédent numéro (VLW58), nous vous parlions d'une expérience pilote menée par la Wallonie en provinces de Liège, de Namur et de Hainaut : la distribution gratuite de protections hygiéniques pour les femmes en situation de précarité. L'opportunité d'étendre le projet aux provinces de Luxembourg et du Brabant wallon en 2023 dépendait du succès rencontré. Avec près d'1,5 million de protections distribuées en 2022, grâce à un partenariat avec plus de 200 structures d'accueil et l'installation de plus de 100 distributeurs, le succès est bien au rendez-vous. Et la Wallonie a décidé d'étendre cette action à l'ensemble de son territoire. Une enveloppe totale de 675 000 € a été mobilisée pour 2023.

En voici la liste :

1. Création de zones d'immersion temporaire sur le ruisseau des Noyés à Olloy-sur-Viroin (Viroinval) ;
2. Reméandration de l'Eau Blanche d'Aublain à Boussu-en-Fagne (Couvin) ;
3. Aménagement du parc urbain de l'Hydrion, avec restauration de milieux naturels, à Arlon ;
4. Création d'une zone d'immersion temporaire et renaturation du ruisseau Le Brüll à Aubange ;
5. Création d'une zone d'expansion de crue sur la Thyle à Villers-la-Ville ;
6. Restauration du ruisseau Henri-Fontaine dans la nouvelle réserve naturelle des Sept Fontaines à Grand-Hallet (Hannut) ;
7. Mise à ciel du Rhuyl à Limbourg.



Faut-il craindre une pénurie d'eau cet été ?

© Adobe Stock

JULIE MATHEN ET STÉPHANIE ERNOUX

AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE S'ACCROÎT LE RISQUE D'UNE MULTIPLICATION DES ÉPISODES DE SÉCHERESSE, COMBINÉS À DES CHALEURS EN ÉTÉ. EN WALLONIE, L'ÉTAT DE SÉCHERESSE EST SURVEILLÉ PAR UNE CELLULE D'EXPERTISE SPÉCIFIQUE.



NOUVELLE CARTE SUR LES RESSOURCES EN EAU AU BULLETIN MÉTÉO DE LA RTBF

Depuis 2021, la RTBF, le Centre régional de crise, AQUAWAL et les producteurs/distributeurs d'eau collaborent pour prévenir et limiter les risques de pénurie d'eau de distribution à l'aide d'une carte présentée lors du bulletin météo TV. Un code couleur y montre la disponibilité de l'eau de distribution dans les communes wallonnes et bruxelloises. Selon la situation, les présentateurs météo indiquent les communes qui ont pris des mesures de restriction et fournissent des conseils sur son bon usage. Ainsi, les communes qui ont pris des arrêtés de police de restriction d'eau seront identifiées par une zone hachurée. Enfin, le jour de diffusion sera déterminé selon la situation.

La succession des périodes de sécheresse en Wallonie est à l'origine de la création, en 2017, d'une cellule d'expertise Sécheresse. Du printemps à l'automne, elle évalue la situation des ressources en eau et détermine les mesures à prendre en charge dans le cadre des compétences régionales. Pilotée par le Centre régional de crise, elle rassemble les services du SPW concernés, les opérateurs et distributeurs d'eau potable (Aquawal, SWDE, CILE, VIVAQUA...) ou encore certaines communes.

L'IMPORTANCE DE LA RECHARGE HIVERNALE

Les sécheresses estivales sont conditionnées par le bilan de la recharge hivernale des eaux souterraines (nappes phréatiques) et de surface (cours d'eau, barrages-réservoirs). Ces 7 dernières années, le niveau des nappes a globalement baissé dans les masses d'eau très sensibles aux variations de précipitations. On notera que des pluies importantes sur une courte période ne sont pas toujours bénéfiques à la recharge. Et lorsque la végétation reprend au printemps et que les températures et l'évaporation augmentent, les pluies ne permettent généralement plus d'alimenter ces réserves.

UN PREMIER TRIMESTRE CONTRASTÉ

En janvier, nous avons connu des épisodes pluvieux (voire neigeux) proches des normes saisonnières des dernières années. Février a, en revanche, été particulièrement doux et sec, ce qui a fait craindre des recharges en-deçà des dernières années sèches. Heureusement, en mars, les quantités de pluies ont été largement au-dessus des moyennes habituelles, rattrapant ainsi le déficit de février et revenant à une situation moins préoccupante.

EST-ON POUR AUTANT À L'ABRI DE PÉNURIES D'EAU CET ÉTÉ ?

À l'heure de boucler ce numéro (10 mai), la situation n'incite pas à se réjouir trop vite. La recharge 2022-2023 s'apparente aux moyennes des dernières années sèches. Dès lors, s'il ne pleut pas assez souvent, on peut craindre des problèmes temporaires et localisés surtout dans les régions touristiques où la demande en eau est importante. Les vagues de chaleur pourraient aussi exacerber le phénomène. Sans être pessimiste, la situation doit nous inciter à économiser et à utiliser raisonnablement l'eau de distribution.

Pour aller plus loin : <http://etat.environnement.wallonie.be>, <https://piezometrie.wallonie.be>.



La Wallonie soigne son patrimoine majeur

230 BIENS WALLONS SONT RECONNUS « PATRIMOINE EXCEPTIONNEL ». DES SUBVENTIONS LEUR SONT OCTROYÉES POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE RESTAURATION, DE PRÉVENTION ET LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE NÉCESSAIRES À LEUR SAUVEGARDE. SUBSIDES ET PROJETS EN COURS.

A Mons, de nouvelles aides sont accordées pour la collégiale Sainte-Waudru : 840 000 € pour la restauration des corniches, la réfection des chéneaux en plomb et l'installation d'une colonne sèche, et 47 000 € pour le portail nord. Au total, le soutien régional s'élève ici à 2,45 millions € en 2022. L'année dernière, une subvention de 13 000 € a également été accordée pour la restauration de la salle Saint-Georges de l'hôtel de ville, et une autre, de 30 000 €, pour celle des murailles de l'ancien château comtal.

Au château de Jehay (Amay), joyau d'architecture Renaissance mosane, 320 000 € serviront à la restauration des toitures centrales du porche d'entrée. D'autres subsides concernent les collégiales de Liège... 186 000 € pour restaurer l'aile est du

cloître de l'église Saint-Denis ; mais aussi 2,3 millions € pour le cloître de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, réaffecté en logements publics, et près de 2,7 millions € pour la tour romane et ses deux tourelles. À terme, les sept collégiales de Liège devraient être restaurées : donc aussi Saint-Jacques, Saint-Martin, ainsi que Saint-Barthélemy, Sainte-Croix et la cathédrale Saint-Paul, ces trois dernières ayant déjà bénéficié d'importants soutiens wallons.

Et la liste continue... 213 000 € pour sécuriser la voûte de Thian, à la Citadelle de Namur. Et 1 million € pour achever la rénovation des toitures de l'abbaye cistercienne Notre-Dame du Vivier à Marche-les-Dames (photo), reconvertie en projet HORECA.

Infos :
<https://agencewallonnedupatrimoine.be>



DÉCOUVREZ LE CATALOGUE DES PUBLICATIONS 2023 DE L'AWAP.

Consultable sur <https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations>

Commandes :

- 081 230 703
- publication@awap.be
- Boutique en ligne : <https://promotion.awap.be>
- À l'AWaP (sur rendez-vous) : service Diffusion, rue du Moulin de la Meuse 4, Namur (Beez)

BIEN CLASSÉ, PATRIMOINE EXCEPTIONNEL : QUELLE DIFFÉRENCE ?

La Wallonie compte plus de 4 200 biens classés (monuments, sites, ensembles architecturaux ou sites archéologiques) en raison de leur intérêt historique, archéologique, architectural, scientifique, artistique, social, mémoriel, esthétique, technique, paysager ou urbanistique, mais aussi au regard de leur rareté, de leur authenticité, de leur intégrité et/ou de leur représentativité.

Le caractère « exceptionnel » n'est attribué qu'à certains d'entre eux, pour leur caractère remarquable à l'échelle de la Wallonie. La première sélection, en 1993, comptait 122 biens. Elle s'étoffe régulièrement. En mai 2022, elle en accueillait douze

nouveaux. Ce « surclassement » est encore plus restrictif pour le patrimoine mondial (Unesco), qui compte sept biens en Wallonie.

ET CONCRÈTEMENT, ÇA CHANGE QUOI ?

Le classement garantit des mesures spécifiques et adaptées de protection ou de restauration. Le statut de bien exceptionnel permet au propriétaire, public ou privé, de bénéficier de subsides plus importants pour financer les travaux de restauration et, dans certains cas, d'accords-cadres permettant de les étaler sur plusieurs années.



Abbaye Notre-Dame du Vivier à Marche-les-Dames © SPW / AWaP



Les villes ont le choix des projets à mener dans le cadre de la PIV, mais la Wallonie a listé une série de thématiques prioritaires, et un focus particulier est mis sur l'énergie puisque 125 millions € de l'enveloppe seront consacrés à la rénovation énergétique.

La Wallonie investit à Charleroi et à Seraing

DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA VILLE (PIV), LE GOUVERNEMENT DE WALLONIE AVAIT APPROUVÉ UNE SÉRIE DE PLANS D'ACTION POUR LES VILLES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS. L'ENVELOPPE TOTALE, DE 280 MILLIONS €, DOIT PERMETTRE AUX NEUF GRANDES VILLES WALLONNES DE DISPOSER DE MOYENS COMPLÉMENTAIRES POUR DES PROJETS DE LEUR CHOIX. COUPS D'ŒIL À CHARLEROI ET À SERAING, OÙ MOBILITÉ DOUCE, RÉSEAU DE CHALEUR, RÉNOVATION DE PLACES OU DE QUARTIERS... SONT À L'ORDRE DU JOUR.



VIVRE LA WALLONIE

14

Projet de ring vélo à Charleroi

UN RING VÉLO À CHARLEROI

À Charleroi, la PIV va permettre de donner un coup d'accélérateur à une trentaine de projets de Ville, pour la plupart coconstruits avec des citoyens lors des États généraux de 2019 ; tous dans des quartiers prioritaires. Parmi ces projets, on peut citer le **Ring vélo**, une boucle de 24 km autour de la ville avec des branches vers le centre : 7,6 millions de « l'enveloppe PIV » seront consacrés à la concrétisation de la Rocade sud. Ce ring vélo doit permettre une meilleure communication entre les quartiers et faire grimper la proportion des déplacements à vélo.

Outre un focus sur 6 des 17 places du « Plan Places », qui vont dès à présent pouvoir subir un relooking profond (grâce aux 9,1 millions € d'intervention de la PIV), la Ville va également pouvoir concrétiser le **quartier pilote « Nature en ville » à Dampremy**. L'objectif est de développer de nouveaux espaces de nature de proximité sur des typologies d'espaces publics très différentes (ruelles, écoles, parking, terril...) et une végétalisation intégrée à l'échelle du quartier.

Détails sur : <https://www.charleroi.be> - Taper « PIV » dans le moteur de recherche

À SERAING

À Seraing, la PIV permettra d'accélérer **le renouveau du quartier de la gare, à Ougrée**. Ce quartier touché par l'histoire sidérurgique est visé par un grand plan de redéploiement urbain, économique et social. Les financements PIV viennent s'y inscrire en complément notamment du FEDER et vont permettre, entre autres :

- la construction de logements rue Ferdinand Nicolay ;
- ainsi qu'un renforcement de l'attractivité énergétique de la zone, à travers la rénovation de l'ancienne Mairie d'Ougrée, et la mise en place d'un réseau de chaleur « biomasse » qui reliera les grands bâtiments publics du quartier, mais aussi d'autres projets économiques et privés, leur offrant la garantie de prix plus stables.

Détails sur : <https://eriges.be/projets> et <https://www.aresb.be>

- le cofinancement de la passerelle cyclo-piétonne entre les Ateliers centraux (parking P+R de 600 places) et le quartier de Trasenster ;
- la création de cheminements pour modes actifs et de parkings vélos ;



Projet de passerelle cyclo-piétonne à Seraing

POUR QUE LES ESPACES PUBLICS NE SOIENT PAS SEULEMENT DES ZONES DE PASSAGE MAIS REMPLISSENT UNE FONCTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, LA RÉGION A MIS EN PLACE CŒUR DE VILLAGE.

PASCALE CROMMEN

Grâce à Cœur de village, 78 communes reçoivent plus de moyens

Le dispositif va procurer des moyens additionnels conséquents aux communes de moins de 12 000 habitants afin de réaliser des projets renforçant la convivialité. Coup de projecteur sur deux de ces projets, à Rendeux et à Houyet.

En décembre 2022, 78 communes ayant répondu à l'appel à projets du Gouvernement wallon ont été désignées lauréates de *Cœur de village*. Jusqu'en 2026, ces communes dont le projet a été retenu disposeront d'une aide régionale de maximum 500 000 € pour mettre en œuvre des projets visant à promouvoir la polyvalence des espaces ou bâtiments publics. Au programme de ces projets qui s'intègrent aussi dans le Plan de relance de la Wallonie : aménagements d'espaces publics polyvalents, durables et facilitant l'infiltration des eaux pluviales ; sécurité et accessibilité pour tous ; et meilleure communication entre les citoyens.

À RENDEUX, LIEN ET CONVIVIALITÉ

À Rendeux, commune de 2 600 habitants, *Cœur de village* va permettre l'aménagement de la place. Le projet a pour objectif de faire de la placette un lieu de convivialité et de services, qui rassemblera des espaces de détente, un cabinet médical rural, une halle sportive, un parc et une halle des producteurs.

« Actuellement, cette place est un parking, explique Cédric Lerusse, bourgmestre de Rendeux. Grâce à un précédent appel à projets, nous avons déjà pu mettre sur pied un projet de cabinet médical et recruter un jeune généraliste et deux dentistes, un défi dans une commune qui souffre de la

pénurie de praticiens. Grâce à Cœur de village, nous allons pouvoir faire le lien entre ces différents projets qui sont tous situés autour de la place et proposer des aménagements centrés sur les habitants, en amenant plus de convivialité, avec des activités comme le marché de producteurs à la future halle couverte... »

À HOUYET, AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DE BAINNADE

La commune de Houyet a la chance d'avoir une zone de baignade officielle reconnue par la Wallonie, le long de la Lesse et de l'Hileau, l'un de ses affluents. Dans le cadre de *Cœur de village*, des travaux vont être menés pour améliorer le confort et l'esthétique de cette zone de baignade.

« Cette zone est parfaite pour améliorer la convivialité dans le village, précise Hélène Lebrun, la bourgmestre. Houyet n'a pas de place de village proprement dite ; cette zone de baignade, idéalement située entre le haut et le bas du village, l'église et la gare, permettra de créer de la cohésion entre les villageois, mais apportera également d'intéressantes possibilités touristiques. Le projet prévoit la végétalisation et la création d'un lieu abrité (kiosque), d'une plaine de jeux intégrée à la nature et d'un espace intergénérationnel (avec pétanques, pump track, bancs...). Nous allons également utiliser le relief pour créer des gradins dans un amphithéâtre. »

Rendeux, Houyet, Wasseiges, Orp-Jauche et les 74 autres communes lauréates ont maintenant jusqu'à 2026 pour valoriser l'aide régionale qui représente une enveloppe totale de 37 millions €.

Projet de lieu de convivialité à Rendeux © Crédit Synergie



60 // ÉTÉ 2023

15



Projet de zone de baignade à Houyet



© SPW SG/Olivier Gilgion

20 ans d'observation des oiseaux de nos jardins

28 espèces en expansion, 17 en régression et 10 stables, c'est le bilan dressé par Natagora à l'occasion du 20^e anniversaire de l'opération de recensement des oiseaux de nos jardins. À l'heure où les milieux environnants s'appauvrissent, les résultats significatifs, obtenus au fil des années pour 55 espèces, montrent que nos jardins sont devenus des refuges pour les oiseaux.

Les données recensées attestent aussi une grande constance dans la composition de l'avifaune de proximité. Le merle noir, la mésange bleue et la mésange charbonnière, le rouge-gorge, le moineau domestique ou encore le pinson des arbres font partie des hôtes fidèles de nos jardins.

Cette année encore, 14 902 participants se sont mobilisés pour encoder leurs résultats, observés dans plus de 10 000 jardins.

Infos : <https://oiseaux.natagora.be>



© Adobe Stock

6 NOUVEAUX SITES DE COVOITURAGE D'ICI 2025

La SOFICO (Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures) et le SPW Mobilité et Infrastructures vont piloter la création de 6 nouveaux sites de covoiturage à l'horizon 2025. Les 750 emplacements supplémentaires ainsi créés s'ajouteront aux 3 700 emplacements actuels et contribueront à réduire la part des voitures dans les déplacements des Wallons.

Les sites retenus sont : Habay (E411, sortie 29), Villers-le-Bouillet (E42, sortie 7), Arlon (E411, sortie 31), Courcelles (E420, sortie 22), Gosselies (E42/N5, sortie 16) et Achène (E411, sortie 20bis).

Ils s'inscrivent dans la Stratégie régionale de mobilité qui encourage le covoiturage. En effet, en Belgique, quatre voitures sur cinq ne comptent qu'une seule personne à bord aux heures de pointe. L'augmentation des covoiturages pourrait donc fortement diminuer les embarras de circulation.

6,5 millions € seront consacrés à ces nouveaux parkings sur un budget total de 29,4 millions € consacrés au covoiturage.

74 résolutions pour construire la forêt de demain

En Wallonie, la forêt couvre plus de 550 000 ha, soit 33 % de la superficie totale du territoire. Elle concerne une multiplicité d'acteurs : des propriétaires aux promeneurs, en passant par les naturalistes ou les chasseurs. Afin de concilier leurs points de vue et de construire la forêt de demain, la Wallonie a lancé, en février 2022, les Assises de la forêt, un vaste processus de concertation. Gouvernance, sylviculture, valorisation du bois ou accessibilité de la forêt, ce sont finalement 74 résolutions, articulées autour de 6 grandes thématiques, qui ont été retenues pour construire la forêt de demain.

Infos : <http://environnement.wallonie.be/assisesdelaforet>



© SPW SG/DCIE



Des forêts plus résilientes

Les lauréats du deuxième appel à projets « Forêt résiliente » ont été choisis ! 282 projets, proposés par des propriétaires forestiers privés, et concernant une superficie de 461 ha, ont été validés fin 2022 par la Région.

À l'heure où 60 % des essences qui peuplent nos forêts (chêne, hêtre, douglas, épicéa ou frêne) montrent des signes de faiblesse par rapport à la sécheresse, le programme « Forêt résiliente » aide les propriétaires à favoriser la diversité des essences forestières les plus adaptées à leur

environnement et aux changements climatiques. Il les encourage également à choisir des essences productives permettant de générer du bois de qualité.

Au total, ce sont 1 126 ha qui deviennent ainsi « forêt résiliente » et qui rejoignent les 1 348 ha du premier appel à projets. Le programme « Forêt résiliente » se poursuivra en 2023 et 2024, pour un budget annuel de 3,7 millions €.

Infos : <https://foretresiliente.be>



MANGER BIO, EN VRAC ET EN CIRCUITS COURTS : DÉCOUVREZ LES POINTS DE VENTE !

Sous l'impulsion de la Wallonie, et pour répondre aux multiples crises qui influent sur les comportements alimentaires des Wallonnes et des Wallons, la cellule Manger Demain et ses partenaires (Biowallonie, Consom'action, le collectif 5C et la Fédération des services sociaux) lancent trois mécanismes de soutien à l'achat : une caisse de solidarité, des fidéli-bons et un accompagnement en marketing et communication.

Leur objectif : permettre à chacun de maintenir un pouvoir d'achat suffisant pour s'approvisionner en alimentation de qualité, auprès de différents points de vente de proximité. Cette initiative vise à renforcer la transition vers un système alimentaire durable et l'accès à une alimentation bio, en vrac et en circuit-court pour tous.

Découvrez ces points de vente sur : <https://www.mangerdemain.be/mecas-soutien/>



CALCULER SON EMPREINTE CARBONE EN 30 MINUTES CHRONO !

Pouvoir connaître notre empreinte carbone en 15 à 30 minutes ? C'est le pari lancé par l'Agence wallonne de l'air et du climat (AWAC), qui propose de nouveaux calculateurs d'empreinte carbone, disponibles en ligne. Simplifiés et plus ergonomiques, ils permettent d'estimer facilement la quantité de gaz à effet de serre émise dans l'atmosphère en lien avec nos activités, et de découvrir le gain de CO₂ découlant d'autres choix de consommation.

Infos : <https://awac.be>, « News »

Un bel été avec les CRIE

Vos enfants aiment la nature ? Vous recherchez une chouette activité ou un stage durant les vacances d'été ? Fête à la pluie, Éveil en forêt enchantée, Plantes mystérieuses ou Monde extraordinaire des insectes ... Voilà quelques thèmes d'activités proposées par le réseau des CRIE (Centres régionaux d'initiation à l'environnement) durant les mois de juillet et août.

Répartis dans toute la Wallonie, les 11 CRIE représentent le partenaire privilégié de la Wallonie pour proposer des activités de sensibilisation à l'environnement et à la nature, aussi passionnantes que formatives !

Infos : www.crie.be





Plaisirs d'eau en toute sécurité

C'EST DÉSORMAIS UN FAIT RECONNU : SOUS L'EFFET DES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES, NOUS SUBISSONS DES ÉTÉS DE PLUS EN PLUS CHAUDS, MARQUÉS PAR D'IMPRESSONNANTS RECORDS DE TEMPÉRATURES. L'ANNÉE 2022 A AINSI ÉTÉ, AVEC 2020, L'ANNÉE LA PLUS CHAUDE JAMAIS ENREGISTRÉE EN BELGIQUE.

✍ VALÉRIE PUTZEYS ET
MARIE MICHOTTE

En période de fortes chaleurs, la nature est la première à souffrir. Mais nos organismes ne sont pas en reste. Nous sommes alors nombreux à vouloir trouver un peu de fraîcheur en bord de rivière ou sur un lac ou un plan d'eau.

Toutefois, jouir des plaisirs de l'eau en pleine nature peut présenter des risques voire de véritables dangers.

Qu'il s'agisse de baignade ou de loisirs nautiques, des réglementations existent afin de prévenir les noyades et les problèmes de santé.

Ces règles sont parfois méconnues. C'est pourquoi, nous les avons rassemblées, et surtout expliquées, dans ce dossier qui vous permettra, nous l'espérons, de jouir des bienfaits de notre *Or bleu* en toute sécurité.



Où peut-on se baigner ?

PENDANT LA SAISON BALNÉAIRE, SAVEZ-VOUS QUE LA WALLONIE CONTRÔLE LA QUALITÉ DE 26 ZONES DE BAINADE AFIN DE VOUS ASSURER D'Y NAGER EN TOUTE SÉCURITÉ ?

Réparties sur tout le territoire wallon, ces zones de baignade sont situées sur des plans d'eau ou des rivières où des prélèvements sont réalisés, chaque début de semaine, par l'Institut scientifique de Service public (ISSEP), afin de vérifier que la qualité de l'eau soit propre à la baignade.

En fonction des résultats des analyses ou d'éléments météorologiques comme les orages, certaines zones peuvent fermer préventivement afin d'assurer la sécurité des baigneurs. Ainsi, à chaque réception des analyses par le Service public de Wallonie (SPW), souvent le jeudi, le site <http://environnement.wallonie.be/baignade> est mis à jour et informe le public des zones où se rafraîchir en toute sécurité.

Les dates de la saison balnéaire sont fixées chaque année par arrêté ministériel entre le 1^{er} mai et le 30 septembre. En 2023, la saison s'étendra du 15 mai au 30 septembre (comme en 2022). Certaines zones de baignade ouvriront plus tard (15 juin ou fin juin) et fermeront plus tôt (fin août ou 15 septembre) parce qu'une surveillance par des maîtres-

nageurs est assurée sur ces sites. En effet, contrairement aux piscines, la baignade n'est pas obligatoirement encadrée par un maître-nageur (voir recommandations ci-après).

Au terme de la saison balnéaire, sur la base d'une réglementation européenne, une évaluation de la qualité de chaque eau de baignade est réalisée à partir des données microbiologiques obtenues sur les 4 dernières années. On leur attribue une des 4 classes de qualité suivantes : excellente, bonne, suffisante et insuffisante.

Au-delà du contrôle de la qualité des zones de baignade, le SPW mène actuellement une vaste campagne de prospection et d'analyse sur une dizaine de sites situés le long de la Semois, de la Lesse, à l'étang Remy à Habay ou encore au lac des Doyards à Vielsalm, en vue d'une éventuelle ouverture à la baignade les prochaines années.

PUIS-JE ME Baigner AILLEURS ?

La nage n'est pas autorisée sur le réseau navigable. Le passage des bateaux, le débit parfois important, la qualité bactériologique incertaine des eaux comportent de vrais dangers.

Suite page suivante



GARE AUX HYDROCUTIONS !

Quand on s'expose au soleil et que le corps se réchauffe, il est fortement recommandé de rentrer dans l'eau progressivement en se mouillant d'abord la nuque et les extrémités plutôt que de plonger brusquement. Cela permet de prévenir le risque d'hydrocution, c'est-à-dire une perte de connaissance liée au contraste de température avec l'eau froide (choc thermique) qui peut entraîner la noyade.

La consommation d'alcool amplifie ce risque, car les vaisseaux sanguins sont encore plus dilatés. Le choc thermique provoqué par la différence de température peut engendrer une perte de connaissance et un risque de noyade, même pour des personnes jeunes et en bonne santé. Cela se produit notamment dans les carrières où l'eau est très froide en profondeur. C'est pourquoi, il est fortement déconseillé de s'y aventurer.





CAMPS SCOUTS, PRUDENCE !

Les camps scouts ont tendance à s'installer près d'un cours d'eau. Il est important de rappeler que cette eau fait rarement l'objet d'un contrôle et donc, qu'il faut être vigilant. Même si l'eau a l'air claire, il ne faut pas y faire la vaisselle ou s'y brosser les dents ; et il ne faut la boire sous aucun prétexte. De manière générale, il est essentiel de s'approvisionner en eau potable de bonne qualité et de se laver les mains régulièrement.

Un modèle de règlement communal a été rédigé depuis l'année passée : il définit les règles de bonne conduite comme, par exemple, le fait de construire des feuillées suffisamment loin du cours d'eau pour ne pas le polluer.

Quelques zones, répondant à des critères de sécurité, permettent néanmoins la nage en eau libre, encadrée au sein d'un club de natation.

Au niveau des rivières et des plans d'eau, en dehors des zones officielles, la baignade est fortement déconseillée en raison du risque de gastro-entérites ou de la présence de cyanobactéries (voir ci-dessous). De plus, certains sites sont aussi

dangereux pour la sécurité physique des baigneurs (présence de pierres, eau trop froide, etc.).

Rappelons enfin que la baignade est formellement déconseillée dans les carrières.

En conclusion, il est vivement recommandé de se limiter aux zones de baignade dont la qualité de l'eau fait l'objet d'un contrôle hebdomadaire et où la sécurité des baigneurs est garantie.



DE BONS RÉFLEXES POUR LA BAIGNADE

- Ne pas boire l'eau
- Être attentif aux personnes les plus vulnérables : les enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques ou dont le système immunitaire est plus fragile
- Faire attention au courant, aux pierres ou à des trous d'eau
- Ne pas surestimer ses capacités physiques

Les fortes chaleurs peuvent favoriser le développement de cyanobactéries, dangereuses pour la santé.
© SPW SG/DCIE

Fortes chaleurs = attention bactéries !

Les fortes chaleurs sont souvent propices au développement rapide et massif de cyanobactéries, surtout sur les plans d'eau riches en nutriments (phosphates et nitrates). Plus connues sous le nom d'« algues bleues », ces cyanobactéries représentent un danger pour la santé humaine ainsi que pour les animaux, notamment les chiens, car certaines espèces de cyanobactéries peuvent produire des toxines.

Les troubles liés au contact, à l'ingestion ou à l'inhalation de ces substances toxiques sont variables : irritations de la peau, maux de tête, nausées, gastro-entérites aiguës, voire atteintes neurologiques. Voilà pourquoi, quand une prolifération de cyanobactéries est détectée sur un plan d'eau, souvent sous forme d'une efflorescence de couleur vert émeraude ou bleutée, le site est fréquemment fermé pendant une semaine par mesure de précaution. Des analyses poussées sont réalisées chaque semaine par le laboratoire de l'ISSEP.

Sur les rivières, en dehors des fortes chaleurs, et surtout après des averses orageuses ou de fortes pluies, d'autres bactéries et des virus d'origine fécale (c'est-à-dire provenant de rejets d'eaux usées non épurés ou des animaux d'élevage) peuvent être présents. Ces germes peuvent provoquer notamment des gastro-entérites (vomissements et/ou diarrhées, accompagnés de douleurs abdominales et de fièvre). Pour détecter ces risques sur les zones de baignade officielles, l'ISSEP analyse les concentrations de deux types de bactéries choisies comme indicatrices de pollution fécale de l'eau de baignade : les entérocoques intestinaux et les *Escherichia coli*. Au-delà d'une certaine concentration, la baignade est déconseillée ou interdite temporairement, en général moins d'une semaine.



Le kayak, un loisir wallon !

CHAQUE ANNÉE, LE KAYAK ATTIRE PLUS DE 150 000 TOURISTES EN WALLONIE. UNE FRÉQUENTATION QUI VARIE FORTEMENT EN FONCTION DE LA MÉTÉO ET DU NIVEAU DES COURS D'EAU.

Encourager le tourisme wallon tout en conservant la nature et la biodiversité, c'est le travail d'équilibriste que réalise, au quotidien, la Wallonie pour encadrer la pratique du kayak.

DES NIVEAUX SEUILS POUR PROTÉGER LES KAYAKISTES ET LA BIODIVERSITÉ

Pour protéger tant les kayakistes que la nature, des « débits-seuils » ont été définis au-delà desquels on ne peut pas naviguer.

Le débit-seuil bas (c'est-à-dire, le niveau minimal d'un cours d'eau pour y être autorisé à naviguer en kayak) a été fixé non seulement pour des raisons de conservation de la nature mais aussi pour garantir des conditions de circulation agréables au kayakiste. En effet, un kayak qui racle le fond d'un cours d'eau est une menace pour certaines plantes et poissons. Certains invertébrés y font d'ailleurs leur cachette. Par ailleurs, ça abîme le kayak qui risque d'y laisser des particules de plastique toxiques pour la faune et la flore.

Le débit-seuil haut (c'est-à-dire, le niveau maximal d'un cours d'eau pour y être autorisé à naviguer en kayak) a, quant à lui, été déterminé pour des raisons de sécurité.

IL N'Y A PAS QUE LA LESSE !

Pendant la période estivale, en dehors de la Lesse, quatre autres cours d'eau sont ouverts à la pratique du kayak : l'Amblève, le Viroin, l'Ourthe et la Semois. Beaucoup de touristes ont tendance à privilégier la Lesse alors que ces quatre tronçons offrent souvent davantage de quiétude et permettent de découvrir d'autres paysages.

PRATIQUER LE KAYAK DE MANIÈRE RESPONSABLE

L'année dernière, plus de 160 000 touristes ont loué un kayak en Wallonie. Pour préserver la nature malgré cette affluence importante, les agents du SPW contrôlent que des infractions ne soient pas commises.

Parmi les plus fréquentes : la circulation en dehors des tronçons ou des plages horaires autorisées (en été, il est interdit de pratiquer le kayak avant 9 heures et après 18 heures) ; ou le fait de jeter ses déchets ; ou encore, le débarquement en dehors des zones prévues.

DU NEUF EN VUE !

Afin de mieux encadrer la pratique du kayak, un nouvel arrêté est en préparation afin de tenir compte des évolutions de cette activité. Par exemple, l'arrivée des « packrafts », ces embarcations légères s'apparentant à des kayaks, qui ont connu un essor important depuis le confinement.



Pour connaître les tronçons ouverts à la circulation des kayaks :

kayak.environnement.wallonie.be



Kayak sur la Semois à Florenville
© Maison du Tourisme de Gaume



Packraft sur la Lesse © WBT - Denis Closon

Le Saviez-vous ?

Il est interdit de débarquer un kayak dans une zone où il n'y a pas de panneau l'autorisant.



Du côté des loisirs nautiques

LORSQUE LE THERMOMÈTRE MONTE, L'ATTRACTIVITÉ DES EAUX DE NOS FLEUVES ET CANAUX OPÈRE ÉGALEMENT. ICI ENCORE, LA PRUDENCE DOIT VOUS GUIDER.

Des règles précises encadrent l'accès aux voies d'eau navigables pour la pratique d'activités nautiques. Petit tour d'horizon sous forme de questions/réponses.

SUR LE RÉSEAU NAVIGABLE

Où aller pour pratiquer du stand up paddle, du kayak, de l'aviron ?

Certains clubs de loisirs nautiques installés le long de la voie d'eau ont obtenu l'autorisation de l'administration régionale pour proposer des activités telles que le stand up paddle (SUP), le kayak, l'aviron, la voile...

Ailleurs sur le réseau, il est également possible de naviguer à bord de ces embarcations non motorisées à

condition de respecter les règles suivantes :

– Utiliser les rampes pour une mise à l'eau en toute sécurité

Ces rampes permettent d'éviter les dégâts aux infrastructures, à la faune et à la flore présentes sur nos berges.

– Naviguer à proximité de la berge en évitant la passe navigable

Certaines voies d'eau disposent d'un espace suffisant entre la passe navigable (zone réservée aux bateaux) et la berge. C'est le cas de la Meuse. En revanche, la Sambre, le haut Escaut, le canal Albert, le canal Charleroi-Bruxelles, le canal du Centre, le canal Nimy-Blaton-Péronnes et le canal Pommerœul-Condé n'offrent que

quelques endroits où des activités non motorisées sont possibles. En cause : la passe navigable qui y occupe quasi toute la largeur de la voie d'eau.

– Rester à plus de 250 mètres d'une écluse et à plus de 50 mètres d'un barrage

Pour des raisons de sécurité, les écluses, les ascenseurs à bateaux et le plan incliné de Ronquières ne sont accessibles qu'aux embarcations capables de s'y amarrer. Les embarcations légères, de type canoë-kayak, aviron, SUP, jet ski, moto nautique, float tube (siège gonflable pour la pêche) et petit bateau électrique, ne peuvent franchir ces ouvrages.

Les remous présents au pied des barrages qui équipent certaines voies navigables présentent un réel danger. Il faut donc, à tout prix, éviter de s'en approcher à moins de 50 mètres !

– Ne pas traverser une piste de vitesse pendant ses heures d'ouverture

Le réseau navigable compte plusieurs pistes de vitesse dédiées à la pratique du jet-ski, du ski nautique, du hors-

© SPW SG/Olivier Gilgean





JUSTE POUR LA PROMENADE

La baignade et les activités nautiques sont interdites au lac de la Gileppe (Jalhay), au lac d'Eupen (barrage de la Vesdre) et au Ry de Rome (Couvin) qui constituent des réserves d'eau potable.

Il en va de même au lac de la Vierre (Chiny), en raison des pompages d'eau effectués pour le fonctionnement de la centrale hydroélectrique, ainsi qu'à l'Étang de Virelles (Chimay) afin de préserver la précieuse biodiversité de cette exceptionnelle réserve naturelle.

bord et du ranabout (moto d'eau). À ces endroits, ces engins peuvent évoluer jusqu'à 60 km/h.

Sur ces pistes, la navigation à bord d'une embarcation non motorisée n'est possible que pendant les heures de fermeture (celles-ci sont indiquées par le biais de panneaux présents aux abords des zones de vitesse).

Que risque-t-on en cas de non-respect des règles ?

Composée d'une cinquantaine d'agents, la Police domaniale des voies hydrauliques du SPW lutte contre les incivilités constatées sur les voies d'eau et aux abords de celles-ci. Elle veille également au respect des règles de navigation et est habilitée à contrôler les bateaux et autres embarcations.

En cas d'infraction (abandon de déchets, de poubelles, dégradations des infrastructures...), les policières et policiers domaniaux peuvent donner un avertissement ou dresser un PV.

ET SUR LES LACS ET PLANS D'EAU ?

La grande majorité des lacs que compte notre territoire ont une origine artificielle. Il s'agit, pour la plupart, de retenues d'eau qui se sont formées suite à la création d'un barrage.

La vocation de ces ouvrages hydrauliques est de produire de l'électricité ou de constituer une réserve d'eau potable. En cas de fortes pluies, ils jouent également un rôle préventif en matière de crue et d'inondations. Les barrages de l'Eau d'Heure ont aussi une vocation de réservoir d'eau pour alimenter le réseau navigable et maintenir les niveaux d'eau requis pour la navigation en période de sécheresse.

En fonction de la configuration des lieux et des dangers liés à la présence des installations hydrauliques, nos lacs et plans d'eau ne sont donc pas, par essence, des lieux propices aux loisirs aquatiques. Cependant, certains d'entre eux comportent des berges aménagées pour accueillir les estivants en mal de fraîcheur.

Voici les possibilités et interdictions en vigueur sur les plus grands plans d'eau wallons...

LACS DE L'EAU D'HEURE

Le site compte deux zones de baignade officielles : l'une au lac de la Plate Taille (Espace Fun) et l'autre au lac de Falemprise. La baignade est interdite partout ailleurs.

Plusieurs clubs proposent des activités nautiques. Celles-ci se répartissent en fonction des lacs : SUP, canoë, kayak, voile et planche à voile au lac de la Plate-Taille, jet-ski et ski nautique au lac de l'Eau d'Heure et ski nautique tiré par câble au lac de Féronval. Possibilité de pratiquer les sports nautiques avec son propre équipement, mais cela doit se faire au sein des clubs.

www.lacsdeleaudheure.be

LAC DE BUTGENBACH

La Vennstatic Beach, une plage de sable longue de 150 mètres, accueille la zone de baignade officielle et surveillée du lac. La baignade est fortement déconseillée ailleurs. Le centre Worriken propose un vaste choix d'activités nautiques : canoë, sit-on-kayak, pédalo SUP.

www.worriken.be

LAC DE ROBERTVILLE

Le site de Robertville les Bains propose une zone de baignade officielle et surveillée. La baignade est interdite partout ailleurs. Des pédalos, barques et bateaux électriques sont également proposés à la location. Possibilité d'amener son propre matériel.

www.robertville.be

LAC DE NISRAMONT (LA ROCHE)

La baignade y est interdite. Des activités sont toutefois proposées par différents opérateurs : kayak, SUP et packraft. Possibilité d'accéder au lac avec son propre kayak ou SUP via la rampe de mise à l'eau accessible au départ du parking (interdiction d'accoster sur les berges avec les embarcations).

www.ardennebelge.be

GRAND LARGE À MONS ET À PÉRONNES

À Mons, la baignade est interdite. À Péronnes, une zone de baignade est en projet. Possibilité de pratiquer des activités nautiques sur les deux plans d'eau en amenant son propre matériel.

www.visitmons.be
www.antoing.net





FRANZÖSISCHER JAGDSCHHEIN : ENDE DER GLEICHWERTIGKEIT AUF WALLONISCHEM GEBIET.

Seit Februar hat die wallonische Regierung den Beschluss gefasst, die Anerkennung des französischen Jagdscheins auf dem Gebiet der Region aufzugeben. Diese Maßnahme wird bald auch in den übrigen Beneluxländern ergriffen. Seit 2007 stellte die Wallonie nämlich jedem, der die in Frankreich organisierte Jagdprüfung bestanden hatte, einen Jagdschein aus : eine Gleichwertigkeit, die etwa 33 % der in unserer Region ausgestellten Jagdscheine betraf.

Der Grund für die Entscheidung der Wallonie waren die Besonderheiten der französischen Prüfung. Sie fand nämlich an einem halben Tag statt, wobei die Prüfung auf 10 Fragen aus einem bekannten Repertoire basierte. In der Wallonie hingegen besteht die Jagdprüfung, die bereits 1978 eingeführt wurde, aus drei Prüfungen : einem theoretischen Teil mit 60 Fragen und zwei praktischen Unterprüfungen, die möglichst viele Jagdtechniken abdecken. Außerdem führt die Nichtbeachtung der Sicherheit, die jederzeit kontrolliert werden kann, zum Ausschluss.

Diese Maßnahme hat keine Auswirkungen auf die Wechselseitigkeit : Wallonische Jäger, die über einen regionalen Jagdschein verfügen, können weiterhin die Anerkennung ihres Jagdscheins erhalten, um in Frankreich zu jagen. Sie hat auch keine rückwirkende Wirkung auf den französischen Jagdschein : Jeder Jäger dessen französischer Jagdschein vor dem Inkrafttreten dieser Maßnahme in der Wallonie anerkannt wurde, behält seinen wallonischen Jagdschein. Schließlich können französische Jäger weiterhin mit einer zeitlich begrenzten Jagdlizenz für einige Tage zum Jagen in die Wallonie kommen.





© WBT - visitjournal

Neues für Wohnmobile

135 ZUSÄTZLICHE PARKPLÄTZE BIS 2025

Diese zusätzlichen Standorte werden in 11 Gemeinden erstellt. Bis 2025 werden insgesamt 2 889 000 € investiert, um die Position der Wallonie im Bereich des Reisetourismus auf der europäischen Landkarte zu stärken. Die 135 neuen Stellplätze verteilen sich wie folgt :

	
Ath	13
Beauvechain	5
Comines	14
Erquelinnes	6
Esneux	10
Houyet	18
La Roche-en-Ardenne	5
Lessines	15
Libramont	15
Stavelot	14
Yvoir	20

„Wallonie Belgique Tourisme“ bietet auf seiner Website eine kostenlose Karte der öffentlichen Plätze und Campingplätze, die bereits über geeignete Stellplätze für Wohnmobile verfügen. Für jeden Standort ist angegeben, ob es sich um einen öffentlichen Platz oder einen Campingplatz handelt, wie viele Stellplätze es gibt, ob Wasser

und Strom im Preis inbegriffen oder kostenpflichtig sind und ob die Zahlung per Karte oder in bar erfolgen kann. Diese zweisprachige Karte (Französisch/Niederländisch) kann kostenlos heruntergeladen werden unter <https://visitwallonia.be>, Rubrik „Accueil“, „Où se loger“, „Camping-car“.

ÄNDERUNGEN IN DER BESTEUERUNG

Bis 2021 profitierten Wohnmobile von der günstigen Besteuerung eines Nutzfahrzeugs. Durch das Dekret „Gerechtere Steuern“, das am 1. Januar 2022 in Kraft trat, wurden die Voraussetzungen für diese günstige Regelung geändert. Da das Wohnmobil nunmehr der Kategorie der Autos, Kombiwagen, Kleinbusse und Motorräder gleichgestellt ist, muss sein Besitzer folglich eine Zulassungssteuer, einen Ökomalus und eine auf der Leistung des Motors basierende Verkehrssteuer entrichten.

Im März dieses Jahres beschloss das wallonische Parlament jedoch, rückwirkend zum 1. Januar 2022, spezifische Gebühren für Wohnmobile zu gewähren.

Alle detaillierten Informationen zu dieser Maßnahme (Betroffene Bürger, Gebührentabellen, Verfahren im Zusammenhang mit der Rückwirkung der Maßnahme, Fahrtenblatt, FAQ) finden Sie unter

www.finances.wallonie.be



Le projet Ergojob

PROMOUVOIR L'ADAPTATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU PROFIT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, C'EST TOUT L'ENJEU D'ERGOJOB, UN PROJET EUROPÉEN, CRÉÉ EN 2009 AU SEIN DE L'AVIQ (AGENCE WALLONNE POUR UNE VIE DE QUALITÉ). À TRAVERS TOUTE LA WALLONIE ET EN COLLABORATION AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS SPÉCIALISÉS, SES QUATRE ERGONOMES ANALYSENT, CONSEILLENT, AGISSENT ET ACCOMPAGNENT POUR FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ ET L'AUTONOMIE DANS LE CADRE PROFESSIONNEL.

En partenariat étroit avec les professionnels de première ligne que sont les agents d'intégration professionnelle et les jobcoaches, l'équipe d'Ergojob rencontre, à leur demande, les travailleurs en situation de handicap et leurs employeurs. L'évaluation rigoureuse des conditions de travail permet alors de proposer les ajustements les plus adaptés aux besoins des travailleurs et de l'entreprise, et d'en financer le surcoût lié au handicap. Des adaptations qui peuvent notamment concerner l'équipement et les outils, la définition des tâches, la communication des consignes ou le choix des plages horaires.

ADAPTER, UNE PRIORITÉ !

De l'ajustement de la table de tonte d'un éleveur d'alpagas aux aménagements plus classiques de locaux, de parcours et de matériel au profit de déficients visuels, l'équipe d'Ergojob est sur tous les fronts ! Face à la diversité des besoins, elle collabore également avec les conseillers en prévention, médecins du travail ainsi qu'avec des services conseils, spécialisés dans différents

types d'aménagement (accessibilité, matériel sur mesure, outils informatiques) ou dans différents types de handicap (déficience visuelle, motrice, auditive...)

ENCOURAGER ET MUTUALISER LES BONNES PRATIQUES

Financé par le Fonds social européen (FSE), le projet Ergojob a également développé un outil web collaboratif, destiné à mutualiser les connaissances relatives à l'analyse des situations de travail en lien avec les différentes problématiques de santé. À partir de cas concrets de difficultés rencontrées sur les lieux de travail, la base de ressources Ergojob propose une série de fiches explicatives, favorisant les bonnes pratiques organisationnelles et matérielles en matière d'adaptation du travail. Posture, conduite, mémorisation, port de charge ou préhension, les fiches regorgent d'informations, de conseils, de références scientifiques et constituent un outil indispensable pour les acteurs de la prévention et de la protection au travail ainsi que pour les gestionnaires des ressources humaines.

« ON NE NOUS CONSULTE PAS ENCORE ASSEZ ! »

Si les retours des bénéficiaires des interventions d'Ergojob sont très positifs, l'équipe est unanime pour regretter de ne pas encore être assez vite consultée. L'aspect invisible de certaines déficiences et la survenue de nombreux handicaps en cours de carrière rendent, en effet, les missions d'Ergojob particulièrement nécessaires à l'heure où la durée de la vie professionnelle s'allonge. Un message à faire passer tant aux personnes en situation de handicap qu'aux employeurs qui peuvent bénéficier de ses services...

N'hésitez pas à contacter l'AVIQ si vous rencontrez ce type de besoin. L'Agence participe également au financement de ces aménagements spécifiques. www.aviq.be

Infos : Ergojob
<https://ergojob.aviq.be>

Au cours de la dernière période de programmation, le projet Ergojob a bénéficié d'un financement de 667 700 € du FSE.





SÉLECTION DE PUBLICATIONS

ÉDITÉES PAR LES INSTITUTIONS RÉGIONALES WALLONNES



Chacune a sa propre identité, ses trésors, ses charmes, ses curiosités... Mais toutes vous réservent d'agréables surprises. Découvrez dans cette brochure une sélection d'activités et de logements pour votre séjour.

PARTEZ À LA RENCONTRE DE NOS VILLES 23 VILLES DE CHARME

Cette brochure est disponible dans les Maisons du Tourisme, certaines attractions touristiques et dans les Espaces Wallonie. Elle existe en français, néerlandais, anglais, allemand... et en version numérique sur : visitwallonia.be/villes



Les arbres, gardiens de la vie sur terre, sont souvent peu connus, et pourtant ils sont essentiels au maintien de l'équilibre propice à la vie. Apprenons à mieux les connaître pour mieux les protéger. Chaque fiche présente un arbre ou un arbuste poussant en Wallonie, avec les photos des éléments importants permettant son identification ainsi que ses caractéristiques et intérêts principaux.

NOUVEL ÉVENTAIL DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ARBRES ET ARBUSTES, ACCUEILLONS ET OBSERVONS

Vous pouvez commander un exemplaire de cette publication gratuitement (sans frais de port) sur le site : ediwall.wallonie.be, dans la limite des stocks disponibles.



Sélection des lieux liés à la prestigieuse famille La Marck... Loin de recenser toutes les traces mémorielles de cette famille, ce livre met l'accent sur les plus emblématiques d'entre elles.

LA ROUTE DES LA MARCK. UNE SAGA FÉODALE 11^E ITINÉRAIRE DU PATRIMOINE WALLON

Ouvrage édité par l'Agence wallonne du patrimoine (AWaP) et écrit par Frédéric Marchesani. 286 pages. Prix : 14 €. L'ouvrage est en vente en librairie ou auprès de l'AWaP (au 081 23 07 03 ou par courriel à publication@awap.be ou sur <https://promotion.awap.be>).



Les cartes reprennent l'ensemble des tracés du RAVeL (plus de 45 itinéraires confortables et sécurisés), des 10 itinéraires cyclables régionaux et des 4 internationaux, ainsi que la localisation des sites touristiques et hébergements labellisés « Bienvenue Vélo », pour chaque province de Wallonie.

PROFITEZ DE L'ÉTÉ AVEC LE RÉSEAU AUTONOME DES VOIES LENTES (RAVEL) PLUS DE 1 480 KM DE CHEMINS RÉSERVÉS AUX PIÉTONS, CYCLISTES, CAVALIERS ET PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE !

Ces brochures, éditées par VISITWallonia, en collaboration avec le SPW Mobilité et Infrastructures, sont gratuites et peuvent être commandées en version papier sur le site : ediwall.wallonie.be. Infos RAVeL : <https://ravel.wallonie.be>

Rendez-vous sur le site des publications du SPW pour en découvrir d'autres !

ediwall.wallonie.be



Gagnez
vos places
en participant au
concours, p. 35.



ÉVELYNE DUBUISSON

Abbaye de Villers-la-Ville, un mélodrame au cœur de l'été

Chaque année, ces célèbres ruines servent de décor à un rendez-vous théâtral incontournable en Wallonie. Cet été, *Lucrece Borgia*, pièce de Victor Hugo, emmène le spectateur dans l'Italie du XVI^e siècle.

Née en 1480 dans la province de Rome et morte en 1519, Lucrece Borgia est la fille naturelle du cardinal espagnol Rodrigo Borgia, futur pape Alexandre VI. Célèbre pour sa beauté et ses mœurs prétendument dissolues, elle est longtemps restée dans l'histoire comme une femme de pouvoir et d'influence, grande protectrice des arts.

Sans doute l'atmosphère de crimes et de complots qui régnait alors autour de la famille Borgia, l'une des plus puissantes de son temps,

a-t-elle contribué à ce que, peu à peu, la figure de Lucrece porte sur ses épaules toutes les atrocités commises par sa famille et soit dépeinte comme une incestueuse doublée d'une empoisonneuse.

Lorsqu'il écrit et fait jouer *Lucrece Borgia*, en 1833, le jeune Victor Hugo trouve dans cette femme exceptionnelle, dont il noircit à dessein le destin, l'incarnation idéale de ce qu'il veut alors dénoncer par le détour de l'histoire : l'immoralité radicale de l'aristocratie de son temps.

Abbaye de Villers-la-Ville
Du 13 juillet au 12 août 2023
Rue de l'Abbaye 55,
1495 Villers-la-Ville
+32 (0)71 82 09 78
www.villers.be



© Espace Arthur Masson

NOUVEAU ET UNIQUE EN BELGIQUE : LES RÉTROBERLINES DU VIROIN

Envie d'une excursion originale ? Tentez une balade hors du temps dans la sublime vallée du Viroin, au cœur du nouveau parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse, à bord d'un véhicule d'époque avec chauffeur-guide.

Départ : Espace Arthur Masson, rue Eugène Defraire 36, 5670 Viroinval (Treignes).

Circuit de 34 km (1 h 30) avec vidéo-guidage multilingue.

Sur réservation.

Tél. : +32 (0)60 39 15 00
info@espacemasson.be

Infos :

www.retroberlinesduviroin.be

Bienvenue dans le siècle des Lumières

LE DOMAINE DE SENEFFE ABRITE UN CHÂTEAU DE STYLE NÉO-CLASSIQUE DU XVIII^e SIÈCLE, DES PARCS ET JARDINS CENTENAIRES, MAIS AUSSI UN MUSÉE ET DES EXPOSITIONS EN LIEN AVEC LE SIÈCLE DES LUMIÈRES, LES ARTS DÉCORATIFS, OU L'HISTOIRE ET L'ARCHITECTURE DES LIEUX.

Outre sa collection de pièces d'orfèvrerie civile, une des plus belles de Belgique, le musée présente des éléments d'art décoratif, du mobilier, des tableaux, des photos, des archives... Il propose aussi, toute l'année, des visites guidées ou théâtralisées, un atelier d'orfèvrerie, des *Contes au musée...* ainsi que l'exposition permanente *D'un jour à l'autre, le XVIII^e siècle, le quotidien des châtelains* : une véritable immersion dans la vie de l'époque, imaginée à partir d'un almanach du bailli du domaine. Un parcours emmène le visiteur dans les appartements des maîtres et

les couloirs des domestiques, à la découverte de leur quotidien.

Côté parcs et jardins, le domaine offre 22 ha de promenades. L'application « Abel et Steve au parc » permet d'appréhender les différentes atmosphères des jardins et l'histoire des lieux, tout en s'amusant. Chaque année y sont organisés une exposition de plein air, des visites guidées du parc, des week-ends à thèmes, des spectacles...

Domaine de Seneffe
Rue Lucien Plasman 7-9, 7180 Seneffe
+32 (0)64 55 69 13
info@chateaudeseneffe.be





Julien Watrin : de l'argent dans les jambes, des rêves plein la tête

CE GAUMAIS CONTRIBUE, DEPUIS PRÈS DE 10 ANS, AU SUCCÈS DU RELAIS 4 X 400 MÈTRES BELGE ET À LA FIERTÉ D'UN PAYS. À 30 ANS PASSÉS, IL VIENT DE FRANCHIR UN NOUVEAU CAP EN DÉCROCHANT LA MÉDAILLE D'ARGENT, SA PREMIÈRE EN INDIVIDUEL, SUR 400 MÈTRES, AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE D'ISTANBUL.

Quelques jours à peine après avoir fait la Une des journaux, Julien Watrin nous accueille chez lui, dans son appartement à Louvain-la-Neuve. La ville universitaire s'éveille seulement, mais la journée de Julien a pourtant commencé il y a un bon bout de temps...

COMMENT VOUS SENTEZ-VOUS APRÈS VOS RÉCENTS EXPLOITS À ISTANBUL ?

Super bien ! Pendant le championnat, tout s'est vite enchaîné : sur trois jours, j'ai eu quatre courses ; donc je n'ai pas vraiment eu l'occasion de réaliser. Là, en voyant le bonheur de mes proches, j'ai pu me rendre compte de ce qui s'était passé. C'est nouveau dans ma carrière, car c'est ma première médaille en individuel et, objectivement, c'est le meilleur niveau que j'ai jamais atteint. Je suis donc très content.

AURIEZ-VOUS ENVIE DE DÉDIER CETTE VICTOIRE À L'UN OU L'AUTRE DE VOS PROCHES ?

Une performance, on ne la doit pas uniquement à soi-même. Pour ce qui me concerne, je ne tiens pas à dédier cette victoire à quelqu'un en particulier, mais à un ensemble de personnes. D'abord à mon encadrement technique : mon coach, mon kiné, mon deuxième coach pour les haies ; ensuite, à ma copine, à ma famille, à mes amis sur le campus de Louvain-la-Neuve, à l'ADEPS ; et enfin, à toutes les personnes qui contribuent à mon bien-être et qui me permettent de me consacrer à 100 % à ce que je fais.

À QUOI DEVEZ-VOUS VOTRE EXCELLENT NIVEAU DE FORME ACTUEL ? AVEZ-VOUS CHANGÉ QUELQUE CHOSE DANS VOTRE VIE OU DANS VOS ENTRAÎNEMENTS ?

C'est le fruit d'un gros travail mené depuis 10 ans. Mais aussi probablement le résultat de changements plus récents, comme par exemple l'hypoxie (un entraînement reproduisant une altitude de 3 500 mètres où la disponibilité en oxygène est réduite) que je pratique depuis peu. Et enfin, un sentiment de bien-être général dans ma vie, notamment suite à un changement d'orientation dans mon parcours étudiant... J'étudie actuellement la philosophie, la sociologie et l'anthropologie à l'UCLouvain, ce qui m'a amené à changer ma façon de voir les choses et de comprendre le monde.

VOUS ÊTES GAUMAIS ET VOUS RÉSIDEZ Désormais à Louvain-la-Neuve. Vous avez circulé pas mal sur le territoire wallon...

Effectivement. J'ai fait mes études secondaires en Gaume. Puis j'ai entamé à Liège un cursus pour devenir ingénieur. J'ai ensuite changé de coach sportif pour rejoindre Jacques Borlée ; c'était donc plus facile de faire mon master à Bruxelles. Puis je suis revenu à Liège suite à un nouveau changement de coach. C'est ainsi que j'ai des amis un peu partout.

VOUS ÊTES WALLON ET VOUS PORTEZ LES COULEURS DE LA BELGIQUE AU NIVEAU INTERNATIONAL... ÇA REPRÉSENTE QUOI POUR VOUS ?

Quand j'arrive en compétition, je ne pense pas forcément à ma représentation. C'est après que je suis heureux et même surpris, quand je constate la joie et la fierté du public, de mes proches, de me voir représenter la Belgique, la Wallonie, la Gaume ou encore la rue de la Vergette où j'ai grandi (rires).

VOUS AVEZ AUJOURD'HUI UNE CERTAINE NOTORIÉTÉ, COMMENT LA GÉREZ-VOUS ?

Plutôt bien. Comme tout le monde ne s'intéresse pas forcément à l'athlétisme, je suis assez préservé, et j'en suis heureux. J'essaie d'ailleurs de ne pas changer ma vie. Les gens ne s'attendent pas à trouver un athlète médaillé dans un auditoire de l'UCLouvain ! Évidemment, quand je vais à Virton, je sens davantage le regard des gens.

VOUS POUVEZ NOUS DÉCRIRE VOTRE JOURNÉE-TYPE ?

J'aime me lever tôt. J'ai la chance de ne pas avoir besoin de beaucoup de sommeil. Ma journée varie en fonction de mes horaires de cours et d'entraînements. En moyenne, je suis un cours tous les deux jours et j'ai un ou deux entraînements par jour. Le fait de résider à Louvain-la-Neuve me facilite grandement la vie, car j'ai tout sur place.

VOUS AVEZ D'AUTRES PASSIONS EN DEHORS DE L'ATHLÉTISME ?

J'écoute beaucoup de musique, principalement électronique, et surtout pendant mes entraînements. J'ai d'ailleurs produit de la musique par le passé. J'aime également lire, tant pour mes cours que pour mon plaisir. Et quand mon emploi du temps me le permet, j'aime aussi revenir en Gaume pour passer du temps en famille.

QUELS SONT VOS CONTACTS AVEC LES AUTRES ATHLÈTES BELGES ET WALLONS ?

On ne s'entraîne pas forcément ensemble, mais on se croise régulièrement et on s'entend bien. Au sein de l'équipe du 4 x 400 mètres, on a tissé des liens plus forts car on a vécu beaucoup de choses ensemble. On rigole parfois car je n'ai pas vraiment le profil morphologique d'un coureur de 400 mètres : je suis un peu plus lourd. J'en joue parfois en disant que c'est la « force gaumaise », et ça fait bien rire les frères Borlée (rires).



UNE PERFORMANCE, ON NE LA DOIT PAS UNIQUEMENT À SOI-MÊME. POUR CE QUI ME CONCERNE, JE NE TIENS PAS À DÉDIER CETTE VICTOIRE À QUELQU'UN EN PARTICULIER, MAIS À UN ENSEMBLE DE PERSONNES.

VOUS AVEZ COMMENCÉ L'ATHLÉTISME À L'ÂGE DE 7 ANS. D'OÙ VOUS EST VENUE L'ENVIE ?

Mes parents avaient pratiqué l'athlétisme, et ce sont eux qui m'ont proposé de commencer quand j'étais enfant. Mais c'était un loisir. Ils ne m'ont jamais obligé, et j'en suis d'ailleurs très content. Ensuite, j'ai noué des amitiés dans ce sport et j'y suis resté. Le 400 mètres n'était d'ailleurs pas forcément une évidence au départ. J'ai d'abord testé un peu toutes les épreuves. Ma coach de l'époque étant une spécialiste du sprint et des sauts, j'ai donc commencé par le 100 mètres, le 200 mètres et le triple saut. Et puis, je me suis dirigé tout naturellement vers le 400 mètres, d'abord parce qu'il y a une réelle expertise belge sur cette distance et puis parce que Jacques Borlée m'a repéré sur un relais.

AUJOURD'HUI, VOUS ÊTES MULTIPLE MÉDAILLÉ, QU'AUURIEZ-VOUS ENVIE DE DIRE AU PETIT JULIEN QUI RÊVAIT DE DEVENIR UN GRAND CHAMPION ET AUX JEUNES QUI SONT ADMIRATIFS DE VOS EXPLOITS ?

Essayez d'être régulier, concentrez-vous sur le présent, soyez critique et, surtout, amusez-vous !

VOUS AVEZ 30 ANS, VOUS AVEZ ENCORE PLEIN DE RÊVES...

Je rêve de participer à une finale olympique en individuel. Ce n'est vraiment pas facile d'y accéder, mais je pense que c'est jouable si je continue sur ma lancée. Je rêve également de remporter une médaille olympique avec le relais.

Et en dehors de l'athlétisme, mon expérience du sport nourrit mes réflexions dans le cadre de mes études de philosophie. J'aime beaucoup la recherche et je me verrais bien m'orienter vers une thèse.





Étoiles Michelin : la Wallonie scintille !

Le 13 mars dernier, au Théâtre royal de Mons, le célèbre Guide rouge décernait ses étoiles 2023 pour la Belgique et le Luxembourg. 16 restaurants rejoignent le cercle prestigieux des étoilés, dont 7 en Wallonie.

Grégory Gillain a reçu sa première étoile moins d'un an après l'ouverture de son restaurant, *La Grange d'Hamois* à Emptinne, dans le Namurois. Tout comme Benjamin Laborie, pour *La Table*

Benjamin Laborie, à Ohain (Brabant wallon). Même récompense, dans le Hainaut, pour Tanguy de Turck, chef du restaurant *Le Vieux Château* à Flobecq. Et pour Mathieu Vande Velde, du restaurant *Le Roannay*, à Francorchamps (province de Liège), qui remporte aussi le prix de jeune chef de l'année : beau doublé pour celui qui avait participé à *Top chef* en 2021.

Enfin, en province de Luxembourg, Manon Schenck, cheffe de *La Table de Manon* à Grandhan, et Wout Bru, pour *Le Grand Verre* à Durbuy, reçoivent leur première étoile. Quant à Clément Petitjean, de *La Grappe d'Or* à Autelbas, il récupère la sienne et repart également auréolé d'une étoile verte comme chef « engagé pour un futur plus durable ».

Retrouvez le palmarès complet sur www.passiongastronomie.be



© Adobe Stock



Le duo Fusion, sublime dans *The Dancer*
© Photo Martin Godfroid

Deux Louviérois gagnants de *The Dancer*

Dans l'émission *The Dancer*, proposée par la chaîne de télévision publique, une cinquantaine de candidats ont tenté de décrocher le titre de meilleur(s) danseur(s) de Belgique. Parmi les 5 derniers en lice, c'est le duo Fusion qui l'a emporté, lors de la finale diffusée le 28 février.

Derrière le nom Fusion, se cachent Pilou et Salena, Louviérois d'origine, en couple à la ville comme à la scène. Durant 8 semaines, ils ont émerveillé le public et les téléspectateurs à chacune de leurs apparitions. Accompagnés par leur coach, Agustin Galiana, ils ont livré des prestations à couper le souffle : danses acrobatiques de haut niveau, créatives, audacieuses, originales, teintées d'émotion et de magie.

Outre le précieux trophée, ils remportent aussi la coquette somme de 20 000 €. Une victoire particulièrement importante pour les deux danseurs, qui livraient ici leur dernière compétition. Ils se consacreront désormais à la direction artistique et à la chorégraphie.

Infos sur l'émission : <https://www.rtf.be/emission/the-dancer>

Sarah Chaari, championne de taekwondo

Après s'être essayée à la danse et à la gymnastique, c'est le taekwondo, un art martial d'origine sud-coréenne qu'elle a découvert à l'âge de 5 ans, qui aura sa préférence, vers 12 ans. Et elle ne le lâchera plus.

Apparue fin février 2022 sur la scène internationale, Sarah Chaari, originaire de Gilly, n'a cessé de collectionner les médailles internationales. Elle décroche le bronze au championnat d'Europe en mai 2022 à Manchester (catégorie des moins de 62 kg). En août 2022, elle est sacrée championne du monde junior dans sa catégorie, à Sofia. En novembre, quelques semaines après avoir entamé des études de médecine (ULB), et après une saison seulement chez les seniors, elle remporte le titre mondial aux championnats du monde, à Guadalajara au Mexique. Et en février dernier, elle gagne l'Open de Slovénie dans sa catégorie. À 18 ans, la Carolorégienne est désormais en route vers les JO de Paris, en 2024, tout en poursuivant son cursus universitaire. Une jeune athlète rigoureuse et exemplaire, qui a déjà tout d'une grande.



Versus Production : acteur majeur du cinéma wallon

Cécile de France, Émilie Dequenne, Benoît Poelvoorde, Olivier Gourmet, Bouli Lanners, les frères Dardenne... le talent de nos actrices, acteurs et cinéastes n'est plus à prouver.

Mais le succès du cinéma wallon, c'est aussi un solide réseau de maisons de production dont le professionnalisme est reconnu par delà nos frontières. C'est le cas de Versus Production qui s'est imposée au fil des années

comme l'un des piliers du 7^e art en Belgique francophone.

Fondée en 1999 par Jacques-Henri Bronckart, la société liégeoise a permis la création de plus de 20 films belges parmi lesquels ceux de Bouli Lanners, Joachim Lafosse et Olivier Masset-Depasse. Elle a également co-produit près de 60 longs métrages dont bon nombre ont été sélectionnés dans les festivals internationaux.

Derniers faits d'armes en date et non des moindres : la co-production de *Close*, film de Lukas Dhont, qui a remporté le Grand Prix du Festival de Cannes en 2022 et a été nommé aux Oscars pour le meilleur film international. Et celle de *La Nuit du 12*, de Dominik Moll, long métrage couronné de 7 récompenses lors de la dernière cérémonie des Césars !



Jacques-Henri Bronckart et Bouli Lanners dont le film *Nobody has to know* a remporté deux Magritte.
© Belgaimage



Carton plein pour nos athlètes wallons aux championnats d'Europe en salle !

Avec 6 médailles remportées aux derniers championnats d'Europe en salle à Istanbul, en mars dernier, la Belgique bat son record. Parmi ces médailles, nos athlètes wallons se sont particulièrement distingués.

Nafisatou Thiam termine, non seulement, à nouveau première du pentathlon, mais bat également le record du monde de la discipline en totalisant 5 055 points. La Namuroise est l'une des athlètes les plus médaillées de l'histoire de notre pays avec, à son actif, deux titres de championne olympique, deux titres de championne mondiale, deux titres de championne d'Europe et trois titres de championne d'Europe en salle.

De son côté, le Carolo Thomas Carmoy, 23 ans, a remporté la médaille de bronze au saut en hauteur, en franchissant la barre des 2 mètres 29 et en battant son record personnel.

Du côté de la piste, médaille de bronze également pour le Namurois Eliott Crestan, 24 ans, qui termine troisième du 800 mètres.

Le Gaumais Julien Watrin, en grande forme, a, lui, remporté l'argent sur le 400 mètres, et l'or avec le relais 4 x 400 mètres (découvrez son interview en pages 28-29).

De très belles performances qui sont de bon augure à un peu plus d'un an des jeux olympiques de Paris.

De gauche à droite :
Eliott Crestan et Thomas Carmoy
© Belgaimage

Sarah Chaari,
championne du monde de Taekwondo
« poids légers » © Belgaimage



Dans la vallée de la Molignée, le beau village de Sosoye, blotti au pied de la Montagne de Ranzinelle et de ses pelouses calcaires.
© WBT - Trekking & Voyage

✍ VÉRONIQUE BINET ET GENEVIÈVE COSTES

Quand une nature singulière se révèle

RICHES DE LEURS PAYSAGES DIVERSIFIÉS, DE NOMBREUX PETITS COINS DE WALLONIE JOUISSENT D'UNE NATURE PRÉSERVÉE. FAÇONNÉS PAR DE NOMBREUX COURS D'EAU, UN CLIMAT TEMPÉRÉ ET HUMIDE, UNE GRANDE VARIÉTÉ GÉOLOGIQUE, MAIS AUSSI PAR UNE HISTOIRE INDUSTRIELLE OU DES TRADITIONS D'ÉLEVAGE, ILS PROPOSENT UN CADRE UNIQUE AUX RANDONNEURS SOUHAITANT DÉCOUVRIR UNE FAUNE ET UNE FLORE SPÉCIFIQUES.

Ses 35 000 espèces répertoriées et ses 40 habitats naturels font, en effet, de notre région un terrain de jeu exceptionnel pour les amoureux de la biodiversité.

Nous avons choisi de faire évoluer notre rubrique « P'tit coin de Wallonie » vers une présentation thématique. L'été étant propice aux balades en pleine nature, c'est sous cet angle que nous commencerons par illustrer les richesses de notre région. Sites calaminaires, terrils, pelouses calcaires, bois, forêts ou milieux humides, les quelques balades que nous vous proposons dans ce numéro vous prouveront à quel point notre région est riche de sa biodiversité. Elles mettent également en valeur les actions mises en œuvre pour la conserver, la protéger ou la restaurer.

Nous vous souhaitons de merveilleuses découvertes sur les chemins et sentiers de Wallonie.

LA WALLONIE REGORGE DE PETITS COINS PROPICES AUX BALADES NATURE. EN SAVOIR PLUS...

- Portail de la Biodiversité en Wallonie : <http://biodiversite.wallonie.be>, onglet « Promenades en Natura 2000 », fiches circuits par province
- Site officiel du tourisme en Wallonie : <https://visitwallonia.be>. Réductions via le Pass VisitWallonia
- Site Natagora : balades nature balisées et accessibles aux familles : www.natagora.be, onglet « Balades nature »
- Balades nature organisées par les 11 CRIE (Centres régionaux d'initiation à l'environnement) répartis en Wallonie : www.crie.be



Halde calaminaire de Plombières : ça et là, bouleaux et saules recolonisent le site. © Plombières Tourisme



Le terril de Blegny-Mine et ses biotopes particuliers © S. Schmitt Globalview

À PIED OU À VÉLO, DÉCOUVREZ LA WALLONIE PICARDE GRÂCE AUX NOUVELLES CARTES DE RANDONNÉES QUI PROPOSENT DE JOLIES ESCAPADES TRANSFRONTALIÈRES ! ELLES SONT GRATUITEMENT MISES EN LIGNE PAR LA MAISON DU TOURISME DE WALLONIE PICARDE ET SES PARTENAIRES DANS LE CADRE DU PROJET INTERREG. WWW.VISITWAPI.BE (ONGLET WAPISHOP)





Cap sur le sud en province de Namur !

DANS LES VALLÉES DE LA MEUSE ET DE LA MOLIGNÉE, DEUX BALADES À L'AMBIANCE RÉSOLUMENT MÉRIDIONALE PARTENT À LA DÉCOUVERTE DES PELOUSES CALCAIRES ET DE LEUR ÉTONNANTE BIODIVERSITÉ.

PROMENADE DE LA HAIE AUX VACHES

Ses 5 km vous permettent de plonger dans les richesses biologiques de la Montagne de Ranzinelle. En saison, les pelouses calcaires recouvrant ses flancs sont fleuries d'orchidées rares et protégées. Un sol sec, combiné à un ensoleillement important et à la pratique ancienne du pâturage extensif, favorise une faune caractéristique et diversifiée.

Infos : Circuit découverte n° Na 11 à télécharger dans l'onglet « Promenades en Natura 2000 » sur <http://biodiversite.wallonie.be>

BALADE DANS LA VALLÉE DE LA MEUSE

À partir de Dinant, cette randonnée parcourt la mosaïque de pelouses, rochers, bois et bosquets de la réserve naturelle de Devant-Bouvignes. Réchauffée par le moindre rayon de soleil, sa roche calcaire crée un climat propice aux 50 espèces de papillons qu'on y retrouve.

Infos : Circuit à télécharger dans l'onglet « Activités nature » du site www.natagora.be

La réserve naturelle de Devant-Bouvignes et ses coteaux calcaires, le long de la Meuse
© WBT - Dominik Ketz



Terril et paysages calaminaires en province de Liège

À L'EST DE LA WALLONIE, DES SITES FORGÉS PAR UN PASSÉ INDUSTRIEL RÉVÈLENT UNE BIODIVERSITÉ PARTICULIÈRE.

LES BIOTOPES DE BLEGNY-MINE

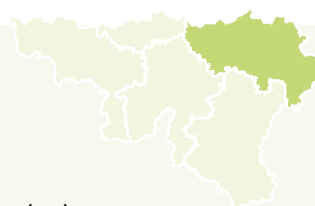
Vous connaissez Blegny-Mine, reconnu Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2012 ? Savez-vous que le site présente aussi un autre intérêt majeur. Selon l'exposition de ses flancs, le terril présente deux visages très différents. Au nord, une végétation forestière dense, servant de refuge aux blaireaux, hérissons, chevreuils, grives, fauvelles, sauterelles... Et au sud, un milieu aride, colonisé par le criquet à ailes bleues et de petites graminées, lichens et fleurs adaptées à la sécheresse. La mare accueille, quant à elle, des crapauds accoucheurs et des libellules colorées. Un sentier didactique (1 km) fait le tour du terril, et la découverte du biotope peut aussi se faire grâce à un audio-guide quadrilingue (50 min). Un escalier de 204 marches mène au sommet, où une table d'orientation permet de décoder le paysage, notamment le bocage typique du Pays de Herve. Et la balade peut se prolonger par une découverte botanique, le Circuit des arbres.

Infos : <https://visitwallonia.be>. <https://www.blegnymine.be/fr>
Blegny-Mine, rue Lambert Marlet 23, 4670 Blegny
(04 387 43 33 - domaine@blegnymine.be)

LES PELOUSES CALAMINAIRES : PLOMBIÈRES

Autre milieu à la fois très particulier et très rare en Wallonie : les pelouses calaminaires, du nom de la commune de La Calamine (Kelmis) où étaient autrefois extraits des minerais riches en zinc et en plomb. En Wallonie, on les retrouve entre Liège et la frontière allemande. Par exemple, la butte de La Rochette, à Trooz. Ou la magnifique halde de Plombières, au cœur du site Natura 2000 de la Vallée de la Gueule, en aval de Kelmis. Ces sites se caractérisent par une végétation très rase et l'absence d'arbres ou d'arbustes. Quelques plantes seulement parviennent à s'y développer, sans pour autant recouvrir entièrement le sol ; ce sont les plantes dites « métallophytes » : le silène, le tabouret et la féтуque calaminaires, le gazon d'Olympe et surtout la violette calaminaire, une petite fleur jaune qui nourrit les chenilles d'un joli papillon, le petit nacré. Un autre papillon, rare en Wallonie lui aussi, et présent à Plombières : l'argus pygmée. Une balade didactique de 3 km traverse l'ancien gisement. Départ rue du Chemin de fer, à 4850 Plombières.

Infos : Circuit découverte n° Lg 2 : Plombières, à télécharger dans l'onglet « Promenades en Natura 2000 » sur <http://biodiversite.wallonie.be>. Maison du tourisme du Pays de Herve (www.paysdeherve.be - 087 69 31 70)



Observation des oiseaux
le long du marais d'Harchies
© WBT - Aline Robert



Marais et oiseaux dans le Hainaut

Au cœur de la vallée de la Haine, entre Mons et Tournai, les 550 ha des marais d'Harchies constituent un site majeur pour la faune et la flore de Wallonie. Ils offrent des conditions idéales à la nidification et à l'hivernage de nombreux oiseaux. Munissez-vous de jumelles pour découvrir les hôtes ailés de ce site enchanteur.

RANDONNÉE DANS LES MARAIS D'HARCHIES

À partir du CRIE d'Harchies (Bernissart), une jolie randonnée de presque 8 km vous fera découvrir les oiseaux qui recherchent l'eau, les roseaux ou la vase. Hérons, butors étoilés, spatules blanches, phragmites des joncs ou cygnes, les centaines d'espèces rares ou plus communes présentes dans les marais d'Harchies en font le paradis des ornithologistes !

Infos : Circuit découverte n° Ht 1 à télécharger dans l'onglet « Promenades en Natura 2000 » sur <http://biodiversite.wallonie.be>. Pour préparer votre visite, rendez-vous sur le site des marais d'Harchies (oiseauxmaraisdharchies.be). Vous souhaitez une visite guidée ? Le CRIE d'Harchies en organise régulièrement <https://crieharchies.natagora.be>

Forêts et zones humides en Brabant wallon

DE VÉRITABLES PERLES NATURELLES INVITENT À LA PROMENADE ET À L'OBSERVATION.

LA RÉSERVE DU NYSDAM : LE PLUS GRAND SITE PROTÉGÉ DU BRABANT WALLON

Située en bordure sud du domaine Solvay, à La Hulpe, elle propose, sur ses 44 ha, un étonnant mélange de biotopes, bois, prairies, vergers ou zones humides. Au départ de la Fondation Folon, un circuit de 4 km alterne les allées grandioses d'un parc paysager, les sentiers boueux des marais et les sous-bois humides. L'Argentine (un affluent de la Lasne), longée sur 1 km, forme une frontière entre, d'une part, les séquoias géants et le verger conservatoire de 400 variétés du domaine Solvay et, d'autre part, la réserve du Nysdam, qui abrite des pics, des rapaces, des amphibiens, des libellules et des oiseaux d'eaux.

Infos : Circuit à télécharger dans l'onglet « Activités nature » du site (www.natagora.be)

DÉCOUVERTE EN FORÊT DE SOIGNES

Un itinéraire libre vous propose d'arpenter la partie wallonne de ce massif forestier remarquable, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2017. Vous pourrez y admirer ses deux habitats forestiers les plus typiques : la hêtraie et la forêt feuillue mélangée.

Infos : Circuit découverte n° BW 2 à télécharger dans l'onglet « Promenades en Natura 2000 » sur <http://biodiversite.wallonie.be>

Le parc et le château de La Hulpe
© WBT - J.-P. Remy



Escapade méridionale en province de Luxembourg

LA GAUME PRÉSENTE, GRÂCE À SON ENSOLEILLEMENT, UNE FAUNE ET UNE FLORE À CARACTÈRE SUBMÉDITERRANÉEN... UNIQUE EN BELGIQUE !

TORGNY, UN AIR DE PROVENCE

Avec ses façades aux teintes dorées et ses toits de tuiles rouges, Torgny mérite amplement sa place parmi les plus beaux villages de Wallonie. Mais savez-vous que le village jouit aussi d'un climat exceptionnellement chaud et sec ? C'est ce qui explique la diversité de la faune et de la flore que l'on y observe. De cuestas en vallées, le site Natura 2000 *Vallée du Ton et Côte bajocienne de Montquintin à Ruelle* abrite des forêts de hêtres avec, ça et là, des pelouses sèches ou des cordons d'aulnes au bord des rivières. Les oiseaux y sont nombreux, mais la diversité biologique concerne aussi la flore et les insectes. Comme en témoignent les nombreuses espèces de la réserve naturelle Raymon Mayné (ancienne carrière sur les hauteurs de Torgny) : cigales de montagne, mantes religieuses, sauterelles à ailes bleues, orchidées, pelouses calcaires

(« truches »), lin à petites feuilles, etc. En outre, l'ensoleillement privilégié du village permet la culture de la vigne. Le vignoble communal dit *Poirier du Loup*, entretenu par des bénévoles passionnés, propose des vins bios, blancs et rosés. La cave est installée au cœur du village, place Albert Paul, 5. Visites guidées et dégustations pour groupes. vignoblepoirierduloup.be (063 22 05 38)

AMATEURS DE VTT ? Une boucle de 16 km, de difficulté moyenne, débute rue Grande à Torgny, avant de grimper vers le sud et ses coteaux.

Infos : Circuit découverte n° Lx 5 : Torgny à télécharger dans l'onglet « Promenades en Natura 2000 » sur <http://biodiversite.wallonie.be>. Syndicat d'initiative Le Méridional à Torgny www.torgny.be (063 57 83 81). <http://visitwallonia.be>



Torgny, un vent du Sud... © WBT - J.-L. Flémal



Tentez votre chance !

VIVRE LA WALLONIE VOUS OFFRE L'OPPORTUNITÉ DE **GAGNER 2 PRIX :**



© Golden Lakes Resort



60 // ÉTÉ 2023

1^{ER} PRIX : 1 BON POUR UN SÉJOUR DE 4 PERSONNES AUX LACS DE L'EAU D'HEURE

avec hébergement dans un studio familial (2 jours/1 nuit), petit-déjeuner et accès au parc aventure des lacs (accrobranche et tyrolienne), offert par Golden Lakes Resort

Valable jusqu'au 30/4/2024 hors vacances scolaires, samedis et selon disponibilités

2^E PRIX : 5 X 2 PLACES POUR LE SPECTACLE « LUCRÈCE BORGIA » À VILLERS-LA-VILLE LE 8 AOÛT 2023

35

QUESTION 1

Combien de zones de baignade officielles les lacs de l'Eau d'Heure comptent-ils ?

- A. 2
- B. 3
- C. 5

QUESTION 2

De qui Lucrece Borgia était-elle la fille ?

- A. César Borgia
- B. Alfonso Borgia
- C. Rodrigo Borgia

QUESTION 3

De quelle époque date le premier pont des Trous à Tournai ?

- A. XII^e siècle
- B. XIII^e siècle
- C. XIV^e siècle

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de participations enregistrerons-nous jusqu'au 15 juillet 2023 à 23h59 ?

Comment participer ?

Répondez aux trois questions ci-contre ainsi qu'à la question subsidiaire pour [le 15 juillet 2023](#)

Communiquez vos réponses ainsi que vos coordonnées :

— via internet sur [wallonie.be](#), rubrique Concours

— ou par carte postale **UNIQUEMENT** à « Vivre la Wallonie » place Joséphine-Charlotte 2, 5100 Jambes

Une seule participation par personne durant toute la durée du concours.



LES GAGNANTS DU CONCOURS DU N° 59 SONT

1^{er} prix : **Laurence ANNET**, de Vedrin

2^e prix : **Josiane LAMBERT**, de Louvain-la-Neuve

3^e prix : **Raphaël ERNST**, d'Argenteau

4^e prix : **Nadine SONET**, d'Ham-sur-Heure-Nalinnes

Les bonnes réponses étaient : **B - C - B** et **3985** participations

Une sélection de manifestations

soutenues ou organisées par les institutions wallonnes

Musique

Rock/Pop/ Électro/Chanson française

Fête de la Musique

DU 21 AU 25 JUIN 2023

Partout en Wallonie et à Bruxelles
www.fetedelamusique.be

Unisound Festival BW

DU 25 AU 27 JUIN 2023

Parc à Mitrailles, avenue des Combattants, à Court-Saint-Étienne
Le plus grand festival francophone d'Europe consacré aux personnes en situation de handicap
0474 83 11 48 - www.unisound.be

Festival Feel Good

DU 29 JUIN AU 2 JUILLET 2023

Dans le centre d'Aywaille
À l'affiche : Kid Noize, Jenifer, Matt Pokora...
www.feelgood-festival.be

Les Ardentes

DU 6 AU 9 JUILLET 2023

À Rocourt (Liège)
À l'affiche : DJ Snake, Travis Scott, Kendrick Lamar...
www.lesardentes.be

LaSemo

DU 7 AU 9 JUILLET 2023

Dans le parc d'Enghien
À l'affiche : Shela Sue, Henri Dès, Les déménageurs...
02 888 52 20 - www.lasemo.be

Baudet'stival

DU 7 AU 9 JUILLET 2023

À Bertrix
À l'affiche : Kyo, Gims & Dadju, Matt Pokora...
www.baudetstival.be

Dour Festival

DU 12 AU 16 JUILLET 2023

À l'affiche : Orelsan, Damso, Lomepal...
www.dourfestival.be

Francofolies de Spa

DU 20 AU 23 JUILLET 2023

À l'affiche : Pierre de Maere, Christophe Willem, Charles, Juliette Armanet, Mika, Bigflo & Oli, Soprano, Marc Lavoine, Loïc Nottet, Kendji Girac, RORi, Peet...
www.francofolies.be



Scène sur Sambre

DU 25 AU 27 AOÛT 2023

À l'abbaye d'Aulne à Thuin
À l'affiche : Gims & Dadju, Gazo, Leto & Guy2bezbar...
02 376 76 76 - www.scenesursambre.be

Jazz/Country



Dinant Jazz Festival

DU 28 AU 30 JUILLET 2023

Une édition pleine de surprises
www.dinantjazz.com

Gaume Jazz Festival à Rossignol

DU 11 AU 13 AOÛT 2023

Jazz pur et musiques jazz métissées (blues, électro, rock, world, chanson...)
063 41 22 81 - www.gaume-jazz.com

Classique

Festivals de Wallonie

DU 30 JUIN AU 13 OCTOBRE 2023

Au total, 7 festivals et près de 150 concerts : Festival musical de Namur, Royal Juillet Musical de Saint-Hubert, Festival de Stavelot, Festival musical du Hainaut, Les Nuits de Septembre à Liège et Festival Musiq'3 Bruxelles et Brabant wallon. Thème 2023 : Utopies
081 73 37 81
www.lesfestivalsdewallonie.be

Festival de l'Été mosan

17 CONCERTS DU 9 JUILLET AU 2

SEPTEMBRE 2023

082 22 59 24 - www.etemosan.be

Nuits des Chœurs

LES 25 ET 26 AOÛT 2023

Concert-promenade dans les ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville
02 736 01 29 - www.nuitdeschoeurs.be

Esperanzah

DU 27 AU 30 JUILLET 2023

À l'abbaye de Floreffe
À l'affiche : Pomme, La Femme, Chilly Gonzales...
081 44 15 18 - www.esperanzah.be

Ronquières Festival

DU 4 AU 6 AOÛT 2023

Sur le site du plan incliné
À l'affiche : RORi, Marie Flore, Kids Return...
www.ronquieresfestival.be

Micro Festival

DU 4 AU 6 AOÛT 2023

À l'Espace 251 Nord, quartier Saint-Léonard à Liège
www.microfestival.be

Festival d'art de Huy

DU 17 AU 22 AOÛT 2023

Musiques et voix du monde
www.festivalarthuy.be

Les Solidarités

DU 25 AU 27 AOÛT 2023

À la Citadelle de Namur
Festival de musique et événement de débats et d'expressions
À l'affiche : Bigflo & Oli, Louise Attaque, Zazie, Tamino, Stephan Eicher...
www.lessolidarites.be

LA BELLE SAISON EST ENFIN DE RETOUR ET, AVEC ELLE, UNE MULTITUDE D'ÉVÉNEMENTS : FESTIVALS, EXPOSITIONS, FOIRES, ÉVÉNEMENTS SPORTIFS. C'EST AUSSI LE TEMPS DES BALADES ET DES RANDONNÉES, DE LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE, D'ESCAPADES GOURMANDES, DE VILLÉGIATURES...

Théâtre / Spectacles / Culture / Patrimoine



© AWaP

Cet été, l'opération « Jeudi? J'peux pas, j'ai Patrimoine! » est de retour!

Envie de (re)découvrir le patrimoine de votre région? À la recherche d'une sortie culturelle en famille, entre amis, seul(e) ou accompagné(e)?

**BLOQUEZ D'ORES ET DÉJÀ CHAQUE
JEUDI, DU 13 JUILLET AU 24 AOÛT**
Infos : [https://
agencewallonnedupatrimoine.be](https://agencewallonnedupatrimoine.be)

Festival au Carré à Mons DU 28 JUIN AU 8 JUILLET 2023

Concerts, spectacles, ateliers, danse, animations...
065 39 98 00

Festival du Conte de Chiny DU 7 AU 9 JUILLET 2023

061 32 07 56 - www.conte.be

Statues en Marche LES 5 ET 6 AOÛT 2023

À Marche-en-Famenne
Le plus grand rassemblement de statues vivantes en Europe
02 346 93 93

<https://statuesenmarche.070.be>



Lucrece Borgia à l'abbaye de Villers-la-Ville

DU 13 JUILLET AU 12 AOÛT 2023

Retrouvez plus d'infos dans notre rubrique Découvrir, p. 27, et tentez de remporter 2 places en participant à notre concours, p. 35.

071 82 09 78 • www.villers.be

© Infos DEL Diffusion



Peter Pan

DU 2 AU 20 AOÛT 2023

Dans le parc du château de Belœil
Spectacle-promenade estival proposé
par Luc Petit et Les Nocturnales
www.nocturnales.be

Biennale de photographie en Condroz

**LES WEEK-ENDS DU 5 AU 27 AOÛT
2023**

Promenade artistique à travers les
communes de Marchin, Modave et Clavier
www.biennaledephoto.com

Royal Festival de Spa

DU 9 AU 20 AOÛT 2023

Au cœur de la ville : théâtre, cabaret, cirque, danse, théâtre de rue, comédie musicale...

www.royalfestivalspa.be

Théâtre au Vert

DU 15 AU 20 AOÛT 2023

Une semaine de théâtre à la campagne dans le village de Thoricourt (Silly)

068 65 96 26 - www.theatreouvert.be

Fête médiévale à Bouillon

LE 2^E WEEK-END D'AOÛT 2023

Animations en ville et le soir au château. Campement de reconstitution historique du XII^e au XV^e siècle

061 46 62 57 - www.bouillon-initiative.be



© CGT - Alex Kouprianoff

Festival international des arts de rue de Chassepierre

LES 19 ET 20 AOÛT 2023

Le plus ancien festival du genre en Europe. Durant 2 jours, quelque 200 artistes nomades qui ont choisi la vie au grand air, le transforment en un théâtre à 360°.

061 31 45 68 - www.chassepierre.be

Brocante de Temploux

LES 19 ET 20 AOÛT 2023

La plus importante manifestation de ce type en Belgique : 1 500 exposants, 200 000 visiteurs !

081 56 73 17 - www.temploux.be



Journées du Patrimoine

LES 9 ET 10 SEPTEMBRE 2023

Thème de l'édition : *Place au jeune public.*

Infos : 1718 - www.journeesdupatrimoine.be



AVERTISSEMENT

Cet agenda n'est pas exhaustif. Il reprend quelques événements prévus durant l'été 2023, organisés ou soutenus par les acteurs publics wallons. La rédaction de *Vivre la Wallonie* n'est pas responsable d'éventuelles modifications de dates ou d'autres modalités qui surviendraient. Suivez l'évolution de l'organisation des événements en Wallonie sur :

www.wallonie.be (rubrique agenda) et sur <https://visitwallonia.be>

Folklore

Festival mondial de Folklore de Saint-Ghislain

DU 18 AU 26 JUIN 2023

Incontournable manifestation dans le domaine des traditions culturelles mondiales

www.festifolk.be

61^e Festival mondial de Folklore de Jambes (Namur)

DU 18 AU 21 AOÛT 2023

Des spectacles de danses et musiques traditionnelles folkloriques, réunissant des troupes authentiques venant des quatre coins du monde

0479 06 02 02

www.festifolkjambes.be



© WBT - Anibal Trejo

Doudou de Mons

DU 31 MAI AU 11 JUIN 2023

www.doudou.mons.be

Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Quelques dates :

LE 4 JUIN : TRINITÉ À WALCOURT ET DAUSSOIS

LE 25 JUIN : SAINT-ÉLOI À LANEFFE
LE 2 JUILLET : SAINT-PIERRE À BIESMERÉE, À MORIALMÉ ET À VILLERS-DEUX-ÉGLISES

SAINTS PIERRE-ET-PAUL À FLORENNES ET À THY-LE-CHÂTEAU

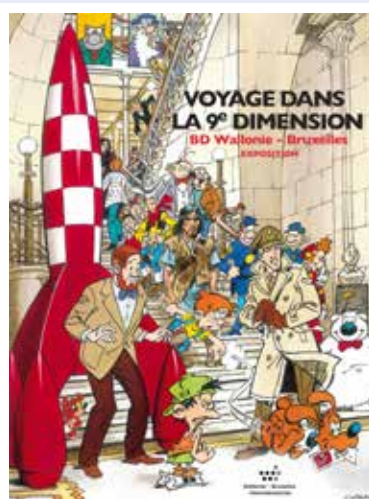
LE 23 JUILLET : SAINTE-MARIE-MADELEINE À JUMET

www.amfesm.be

Ducasse d'Ath

DU 25 AU 28 AOÛT ET
LE 8 SEPTEMBRE 2023

www.ducasse-ath.be



© WBI. Dessin Dany

Exposition à l'espace Wallonie de Bruxelles

Voyage dans la 9^e Dimension

DU 27 AVRIL

AU 14 OCTOBRE 2023

Rue du Marché aux Herbes 25/27, 1000 Bruxelles

Cette exposition produite par Wallonie-Bruxelles International propose de découvrir plus de soixante maîtres et ténors de la bande dessinée belge, wallons et bruxellois, toutes générations confondues.

Accès gratuit

Infos :

<https://www.wallonie.be/fr/agenda>

Nature / Ruralité / Terroir

Semaine bio

DU 3 AU 11 JUIN 2023

Plus de 100 activités proposées par les acteurs du bio à travers toute la Wallonie : portes ouvertes, visites guidées, ateliers culinaires, dégustations, débats, concours...

www.biomonchoix.be

Journées Fermes Ouvertes

LES 1^{ER} ET 2 JUILLET 2023

Découverte du métier d'agriculteur, dégustations, détente au milieu des champs et des animaux

www.jfo.be

Week-end au bord de l'eau

LES 1^{ER} ET 2 JUILLET 2023

Animations pour toute la famille le long du canal du Centre à La Louvière

064 26 15 00 -

www.weekendauborddeleau.be

Eat Local'Bio

Rencontres gastronomiques avec des chefs et des producteurs locaux

www.eat-local.be



© SPW SG/Olivier Gilgean

Devine qui papillonne au jardin

JUILLET 2023

Natagora vous apprend à reconnaître et à compter les papillons de votre jardin. C'est amusant, éblouissant... et très utile pour nos spécialistes !

Petit guide et encodage sur

<https://papillons.natagora.be>

Nuit européenne des chauves-souris

LE 26 AOÛT 2023

Les volontaires de Natagora sensibiliseront les plus jeunes à la protection des chauves-souris en se déplaçant de camps en camps dans toute la Wallonie.

www.natagora.be/nec



© SPW SG/Olivier Gilgean

Foire de Libramont

DU 28 AU 31 JUILLET 2023

Événement incontournable pour les secteurs agricole et forestier

061 23 04 04

www.foiredelibramont.com

Foire verte de l'Eau d'Heure : 30 ans !

LES 5 ET 6 AOÛT 2023

Sur le site du Moulin à Cerfontaine 150 exposants, artisans d'art et de bouche, petite ferme, éco-vitrine, nombreuses promenades autour des lacs à pied, à cheval et à vélo

071 64 46 67 - <https://www.fveh.be>

Fête du Fromage à Harzé

LES 26 ET 27 AOÛT 2023

Au château de Harzé (Aywaille) Plus de 200 fromages représentés. Concours des fromages de Wallonie et animations diverses

04 384 67 88 - www.fetedufromage.be

Salon Valériane

DU 1^{ER} AU 3 SEPTEMBRE 2023

À Namur Expo

Le salon éco-biologique wallon : agriculture, jardinage, habitat, etc.

081 30 36 90 - www.valeriane.be

Foire agricole de Battice-Herve

LES 2 ET 3 SEPTEMBRE 2023

Route de Charneux 94, à Battice Concours de chevaux, poneys, ânes et petit élevage, exposition de matériel agricole, village gourmand, animations pour les enfants...

087 78 58 65 - www.foireagricole.be

Balades



© SPW MI

Le Beau Vélo de RAVeL

Les samedis de juillet-août, VivaCité invite ses auditeurs dans une commune de Wallonie ou de Bruxelles, pour sillonner la région à l'aide de la petite reine.

QUAND ? OÙ ?

LES SAMEDIS SUIVANTS :

LE 8 JUILLET : À COUVIN

LE 15 JUILLET : À VAUX-SUR-SÛRE

LE 22 JUILLET : À GEMBLoux

LE 29 JUILLET : À MONS

LE 5 AOÛT : À SILLY

LE 12 AOÛT : À HANNUT

LE 19 AOÛT : À AUDERGHem

LE 26 AOÛT : À BASTOGNE

Dates et lieux communiqués sous réserve. Restez informés sur : www.rtbf.be

Rendez-vous aussi sur :

www.wallonie.be et ravel.wallonie.be

LES BALADES DE L'ÉTÉ - Wallonie et développement durable

Au départ des Espaces Wallonie, partez pour une journée riche de découvertes, sur le thème du développement durable. Une occasion de mieux connaître notre environnement, pour mieux le protéger. Promenades dans la nature, vignoble, maraîchage, élevage, construction durable... une diversité d'activités pour petits et grands !

QUAND ? OÙ ?

LES DIMANCHES SUIVANTS :

LE 16 JUILLET : À NIVELLES

LE 23 JUILLET : À MONS

LE 30 JUILLET : À LA LOUVIÈRE

LE 6 AOÛT : À ARLON

LE 13 AOÛT : À NAMUR

LE 20 AOÛT : À LIÈGE

LE 27 AOÛT : À TOURNAI

Inscription obligatoire et infos sur

www.wallonie.be,

Agenda > Espaces Wallonie

Ou par téléphone au 1718 (1719 pour les germanophones)



© pixabay - Peggy Marco

Sports

Cyclisme

ETHIAS Tour de Wallonie

DU 22 AU 26 JUILLET 2023

Le 22 juillet : Huy-Hamoir

Le 23 juillet : Saint-Ghislain - Walcourt

Le 24 juillet : Thieur - Mont-Saint-Guibert

Le 25 juillet : Mons - Mons

Le 26 juillet : Banneux - Aubel

www.trworg.be

Équitation

Concours complet international d'Arville

DU 17 AU 20 AOÛT 2023

Au château d'Arville (Sart-Bernard)

Rendez-vous hippique national et international des passionnés du monde équestre et cavaliers de haut vol

www.arville.be

Formule 1

GP de Belgique de Spa-Francorchamps

DU 28 AU 30 JUILLET 2023

087 22 44 66 - www.f1belgium.com

Et aussi...

La Vieille Boucle Lustinoise

LES 2 ET 3 SEPTEMBRE 2023

À Lustin (Namur)

Une course cycliste, célèbre pour son parcours exigeant et atypique, que les coureurs (Moustachus) empruntent, pour la performance ou l'amusement, aux commandes de vélos vintage

www.lavieilleboucle.be

Les Hottolfiades

DU 25 AU 27 AOÛT 2023

À Hotton - Festival international de montgolfières (22^e anniversaire)

084 46 61 22 - <https://hottolfiades.com>

TIQUES

QUELQUES CONSEILS POUR PRÉVENIR & RÉAGIR



Saviez-vous que...

La plupart des morsures de tiques surviennent lors d'une promenade ou activité en forêt, dans des prairies, des dunes, des espaces verts, des jardins ?

AVANT

Prévenir

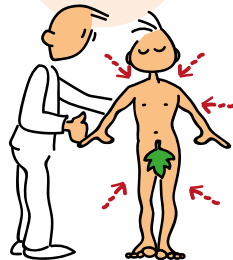


COMMENT ÉVITER UNE MORSURE ?

- ✓ Portez des vêtements couvrants les bras et les jambes.
- ✓ Restez sur des sentiers battus lors d'une promenade.
- ✓ En période estivale, utilisez un répulsif pour insectes de préférence de type DEET (30-50%).

APRÈS

Inspecter



Inspectez méticuleusement tout le corps de haut en bas et particulièrement les zones de plis, dans le cou et derrière les oreilles.

Attention!

Les tiques sont très petites.

EN CAS

DE MORSURE

Réagir



Enlevez la tique avec une pince ou une carte adaptée sans lui comprimer le corps.

Bon à savoir

Vous pouvez signaler la morsure de la tique sur le site Internet tiquesnet.sciensano.be

 sciensano

PENDANT
30 JOURS

Surveiller



Désinfectez la zone de la morsure et surveillez-la pendant 30 jours.

En cas d'érythème migrant (rougeur grandissante) ou de symptômes grippaux :

CONSULTEZ UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE!



Wallonie
familles santé handicap
AVIQ